

# Sommaire

## Sommaire

Remerciement.....	1
Liste des abréviations.....	7
Introduction générale.....	10
Chapitre 1 : Généralité sur le dualisme financier .....	14
Section 1 : Le dualisme financier selon les théoriciens de la libéralisation financière. ....	15
Section 2 : le dualisme financier selon les néo-structuralistes .....	22
Section 03 : Caractéristiques de la finance informelle et principaux intervenants .....	25
Chapitre II : Dualisme financier en Algérie quelle réalité ?.....	32
Section 01 : Les Caractéristiques et origine de secteur financier informel en Algérie.....	33
Section 2 : Les causes de la finance informelle en Algérie .....	40
Section 3 : l'évolution et impact de la finance informelle en Algérie.....	44
Chapitre 3 : Essai d'analyse des mesures de lutte contre la finance informelle .....	47
Section 1 : les méthodes d'évaluation de la finance informelle .....	48
Section 02 : Les mesures réglementaire de réduction du dualisme financier en Algérie.....	49
Section 3 : solutions et propositions pour réduire le dualisme financier en Algérie.....	54
Conclusion Générale .....	60
Bibliographie.....	Erreur ! Signet non défini.
La liste de figures.....	65
Résumé .....	70

# Liste des abréviations

## **Liste des abréviations**

**ANGEM : l'Agence Nationale de Gestion du Micro- Crédit**

**ANSEJ : l'Agence Nationale de Soutien à l'emploi des Jeunes**

**AREC : Association Rotatives d'Epargne et de Crédit**

**BIT : Bureaux International de Travail**

**CASNOS : Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Non-Salariés**

**CNAC : Caisse National d'Assurance Chômage**

**CREDOC : Crédit Documentaire**

**DA : Dinars Algérien**

**IBS : Impôt sur le Bénéfices des Société**

**IGF : Inspection Générale des Finance**

**IRG : Impôt sur le Revenu Global**

**LFC : Loi Finance Complémentaire**

**LMC : Loi sur la Monnaie et Crédit**

**LFC : Loi Finance Complémentaire**

**LT : Long Terme**

**MENA : Moyen Orient Nord-Africain**

**OCDE : Organisation de Coopération de Développement Economique**

**ONS : Office National des statistiques**

**PAS : Plan d'Ajustement Structurelle**

**PIB : Produit Intérieur Brute**

**PME : Petite et Moyenne des Entreprises**

**SNMG : Salaire National Minimum Garante**

**TAP : Taxe sur Activité Professionnelle**

**TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée**

**UGCAA : Union Général des Commerçants et Artisanats Algériens**

# Introduction générale

## Introduction générale

La finance informelle a fait l'objet de plusieurs études, notamment celles des théoriciens de la libéralisation financière, les plus connus, Mac-Kinon et Show (1973). Selon ces derniers, l'existence du secteur informel à côté du secteur formel n'est que la conséquence de l'inefficacité du secteur financier formel, qui est due principalement à la rigidité du secteur officiel et l'omniprésence des pouvoirs publics, notamment en matière de fixation des taux d'intérêts des institutions du secteur formel. Ce phénomène est devenu un centre d'intérêt capital pour les économistes surtout après la publication du rapport du BIT sur Kenya en 1972 (il s'agit des activités non recensées exercées avec un peu de capital et beaucoup de main-d'œuvre non qualifiée, à une échelle très restreinte, sans respect d'aucune réglementation, sans contrainte initiale qui gênerait l'entrée sur le marché). Les pays en voie de développement sont les plus concernés par ces études notamment ceux d'Afrique et d'Amérique latine, car ils sont caractérisés par l'existence d'un dualisme financier, c.-à-d. le rattachement du secteur financier formel à celui de l'informel en matière de financement.

L'économie Algérienne est aussi marquée par un dualisme financier important ; les premiers essais pour mesurer le secteur informel en Algérie remontent à la fin des années 1980. Mais il est peu étudié malgré son poids persuasif et croissant dans l'économie nationale, selon l'Office National des Statistiques (ONS) la moitié de la population active n'est pas affiliée à la sécurité sociale, et selon les données officielles de la Banque d'Algérie et le ministre du commerce, la sphère informelle contrôlait 50 milliards euro au cours de 2012.<sup>1</sup> Certaines analyses d'experts montrent que 40% de la masse monétaire circule dans le circuit du secteur informel. Par ailleurs, le marché de la devise est l'un des exemples qui explique l'existence d'un dualisme financier important en Algérie. En effet, durant le premier semestre 2015, le cours du dinar sur le marché parallèle est de 160 DA/ euro, alors que le taux de change officiel du DA/euro, n'est que de 110DA/Euro.

En Algérie, le dualisme financier s'explique par l'incapacité du secteur financier formel à jouer le rôle d'intermédiaire institutionnel. Aussi, la praticabilité et l'opérationnalité de la finance informelle sont à l'origine du développement et de la création des mécanismes informels.

---

<sup>1</sup> Mebtoul, A. (2013). « *Le Maghreb face aux nouveaux enjeux mondiaux : le Maghreb face au poids de la sphère informelle* ». Programme Moyen-Orient/Maghreb.

Le secteur informel en Algérie prend différentes formes : autofinancement, financement familial, le financement associatif, prêt sur hypothèque, les prêteurs professionnels, financement par intermédiaires... etc. L'accroissement de ces activités est expliqué par l'alourdissement des réglementations bureaucratiques, et la rigueur et le dysfonctionnement du système d'économie administrée dans son ensemble.

### **Problématique**

L'objet principal de notre mémoire de recherche vise à répondre à la problématique suivante :  
Quels sont les raisons de l'existence du dualisme financier en Algérie ?

A travers cette recherche, nous essaierons de comprendre les raisons de l'existence d'un dualisme financier en Algérie, les facteurs qui sont derrière l'émergence de ce fléau et son expansion. En effet, ce dualisme a pris une grande ampleur dans l'économie Algérienne. Nous essaierons aussi d'expliquer l'écart existant entre le secteur financier formel et informel. Pour traiter cette problématique nous devons apporter quelques éléments de réponses aux interrogations suivantes :

- Quelles sont les raisons et les conséquences de l'apparition du dualisme financier en Algérie ?
- Quelles sont les techniques utilisées pour mesurer la finance informelle ?
- Comment peut-on réduire sa propagation ?

Pour répondre à l'ensemble de ces questions nous formulons 2 hypothèses que nous tenterons de vérifier à travers une analyse théorique et empirique.

**Hypothèse 1 :** On suppose que le dualisme financier s'explique par la répression financière exercée sur le secteur formel, mais aussi par les facteurs socio culturels.

**Hypothèse 2 :** l'intégration des activités financières informelles au sein du secteur financier formel serait la solution pour réduire le dualisme financier en Algérie. Pour vérifier ces hypothèses nous avons adopté la méthodologie suivante :

Pour enrichir notre travail de recherche nous ferons appel à une recherche bibliographique diverse constituée : d'ouvrages, revues, thèses, sites internet et nous avons fait appel également à de nombreux travaux universitaires étrangers et des textes réglementaires Algériens.



Notre travail est composé de 3 chapitres : Le premier chapitre sera consacré à l'étude des différentes approches du dualisme financier.

Un deuxième chapitre s'intéresse à l'étude et l'analyse de la finance informelle en Algérie, origines, et impact.

Le dernier chapitre se portera sur les essais d'analyse du dualisme financier en Algérie, les mesures et dispositifs mis en œuvre par les autorités Algérienne pour réduire ce phénomène et son accroissement, nous analyserons aussi l'efficacité de ces mesures.

Enfin nous essayerons de proposer quelques solutions pour faire de la finance informelle en Algérie une source de financement rentable et productive pour toute l'économie

bibliographie diverses constituées : d'ouvrages, revues, thèses, mémoires, articles des journaux, consultation des sites internet.

# Chapitre I: Généralité sur le dualisme financier

## **Chapitre 1 : Généralité sur le dualisme financier**

Les secteurs financiers des pays en développement sont caractérisés par un degré élevé de dualisme financier. Les causes de ce dualisme ont fait l'objet de deux thèses différentes : la première est celle des théoriciens de la libéralisation financière qui considèrent que la présence du secteur informel s'explique par l'existence d'une politique de répression financière,

La deuxième thèse cherche à démontrer que le dualisme financier est la conséquence de l'hétérogénéité des structures économiques, sociales, culturelles et ethniques des pays en développement.

Dans le présent chapitre 1 nous essayerons d'expliquer l'apport des différentes approches du dualisme financier. La première section sera consacrée à l'apport de la théorie financière selon le libéralisme financier, la section deux se portera sur la théorie financière selon les néo-structuralistes.

Enfin, dans la dernière section nous tenterons d'étudier les caractéristiques de la finance informelle et les principaux intervenants sur le marché financier informel, ainsi que les avantages et les limites de la finance informelle.

• **Définitions du dualisme financier :** le dualisme financier est défini comme étant la juxtaposition des secteurs formels et informel en matière de financement-à-d l'existence de deux modes de financement, un financement formel et un financement informel.

• **Définition de la finance formelle :** elle regroupe les transactions sur la monnaie qui proviennent des banques, les relations entretenues entre le créancier et le débiteur reposent sur les garanties.

• **Définition de la finance informelle :** elle se caractérise par l'absence des formes, ce sont des pratiques d'épargne qui ne sont pas obligées de respecter un cadre ou un schéma fixé, les relations entre le débiteur et le créancier reposent sur la confiance, elles sont personnelles.

### **Section 1 : Le dualisme financier selon les théoriciens de la libéralisation financière.**

Selon les théoriciens de ce courant, l'existence du secteur informel serait le résultat de l'inefficacité du secteur financier formel. Cette inefficacité est due essentiellement à la rigidité du secteur formel et l'omniprésence des pouvoirs publics, particulièrement en matière de fixation des taux d'intérêt sur les institutions du secteur formel, ce qui restreint le secteur

de s'adapter aux conditions spécifiques de l'économie des pays en développement. La finance informelle est associée au sous-développement financier de ces pays. <sup>2</sup>

Ainsi, le développement du secteur informel est expliqué par la répression financière qui repose sur les effets de la réglementation rigoureuses du système financier et sur les diverses formes de restrictions imposées par le gouvernement à l'activité des institutions financières: fixation administrative des taux d'intérêt, endettement du Trésor, lourdeur administrative, le coefficient des réserves obligatoires, la régulation de la concurrence, le contrôle des changes... etc.

En effet, La structure des taux d'intérêts, l'endettement du trésor auprès de la banque centrale, la lourdeur administrative, les couts de gestion et les délais de décaissement, ce sont ces mesures qui sont à l'origine de segmentation des marchés financiers. Donc le secteur informel se développe et joue un rôle de régulateur en remplaçant les défaillances des institutions du secteur formel.

Pour les théoriciens de la libéralisation financière dont les plus connu sont : Mac-Kinon et Shaw, considèrent que la répression financière doit être éliminée pour que le secteur financier informel disparaisse, cela en centralisant l'épargne entre les mains des intermédiaires financiers officiels, ce qui permettra l'unification du marché financier, ainsi la suppression du secteur informel.

### **1.1. L'apport de théorie de la répression financière**

Selon Mac-Kinon(1973) et Shaw(1973) la répression financière correspond à la fixation des taux d'intérêts réels en dessous de leurs niveaux d'équilibre de marché. C.-à-d. le plafonnement des taux d'intérêts, augmentation des montants des réserves obligatoires, niveau d'inflation élevé, la théorie de la répression repose sur la théorie de la croissance de la préférence pour la liquidité (Keynes 1936), il propose un taux d'intérêt d'équilibre inférieur à celui de préférence pour la liquidité. Pour Keynes le maintien d'un niveau faible de taux d'intérêt permettra d'éviter la baisse des revenus. Ainsi, L'étouffement financier engendre de l'inflation et le ralentissement de la croissance économique selon Mac-Kinon et Shaw.

Malgré que les deux auteurs (Mac-Kinon et Shaw) avancent le même argument concernant le taux d'intérêt, il est important de noter que ces deniers ont des point de divergences dans leurs visions. Effectivement, Mac-Kinon considère que la faiblesse des taux d'intérêts décourage l'épargne et donc l'investissement des ménages qui ont une préférence pour la liquidité,

---

<sup>2</sup>Foudhe.M, 2007, « *libéralisation financière, efficacité du system financier et performance Macro-économique* ». Thèse de doctorat : science économique. Université de LMOGES.

l'auteur ne prend plus en considération le marché du crédit bancaire, mais il s'intéresse au marché des dépôts bancaire. Contrairement, à Shaw qui néglige dans son mode d'intermédiation le marché des crédits.<sup>3</sup>

Shaw considère que la demande de monnaie à l'équilibre entre l'épargne et l'investissement permet de déterminer le taux d'intérêt, donc une adoption d'un faible niveau des taux d'intérêts par les banques décourage l'épargne, baisse des crédits, ce qui pénalisent l'investissement et la croissance économique.

Dans le model de Mac-Kinon le marché financier organiser est absent, c.-à-d. les agents économiques s'autofinancent, une augmentation des taux d'intérêts permettra l'accroissement de la capacité de financement des agents économiques, dans la formulation de Mac-Kinon le rendement liée à l'épargne est le taux moyen sur les dépôts, ce taux motive les agents économiques à épargner, ce qui augmente à son tour la capacité d'octroi des crédits par les banques.

#### Hypothèses du modèle :

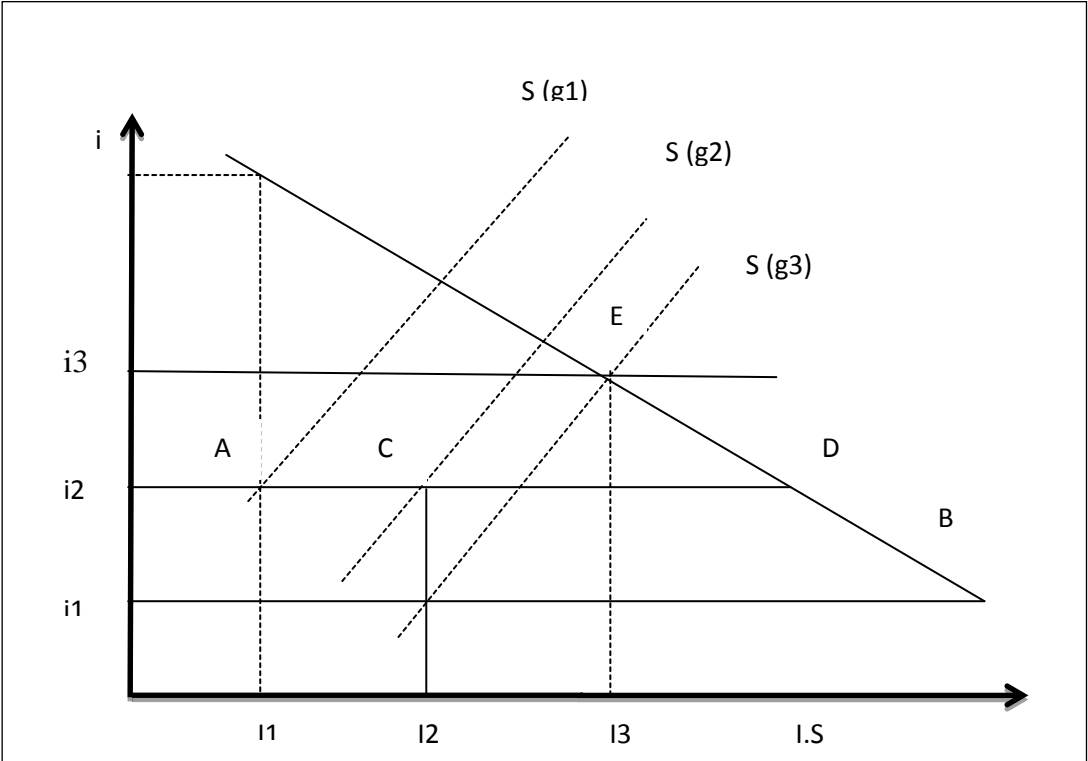
- L'investissement (I) est une fonction décroissante du taux d'intérêt réel (r) ;
- L'épargne (S) est une fonction croissante du taux de croissance du PIB(g) et du taux d'intérêt avec :  $g_1 < g_2 < g_3$  et  $r_1 < r_2 < r^*$  ;
- $r^*$  représente le taux d'intérêt d'équilibre permettant l'égalisation de l'investissement et l'épargne ( $I^* = S^*$ ) ;
- F : représente la contrainte financière.

La conclusion de Mac-Kinon et Shaw est représenté comme suit

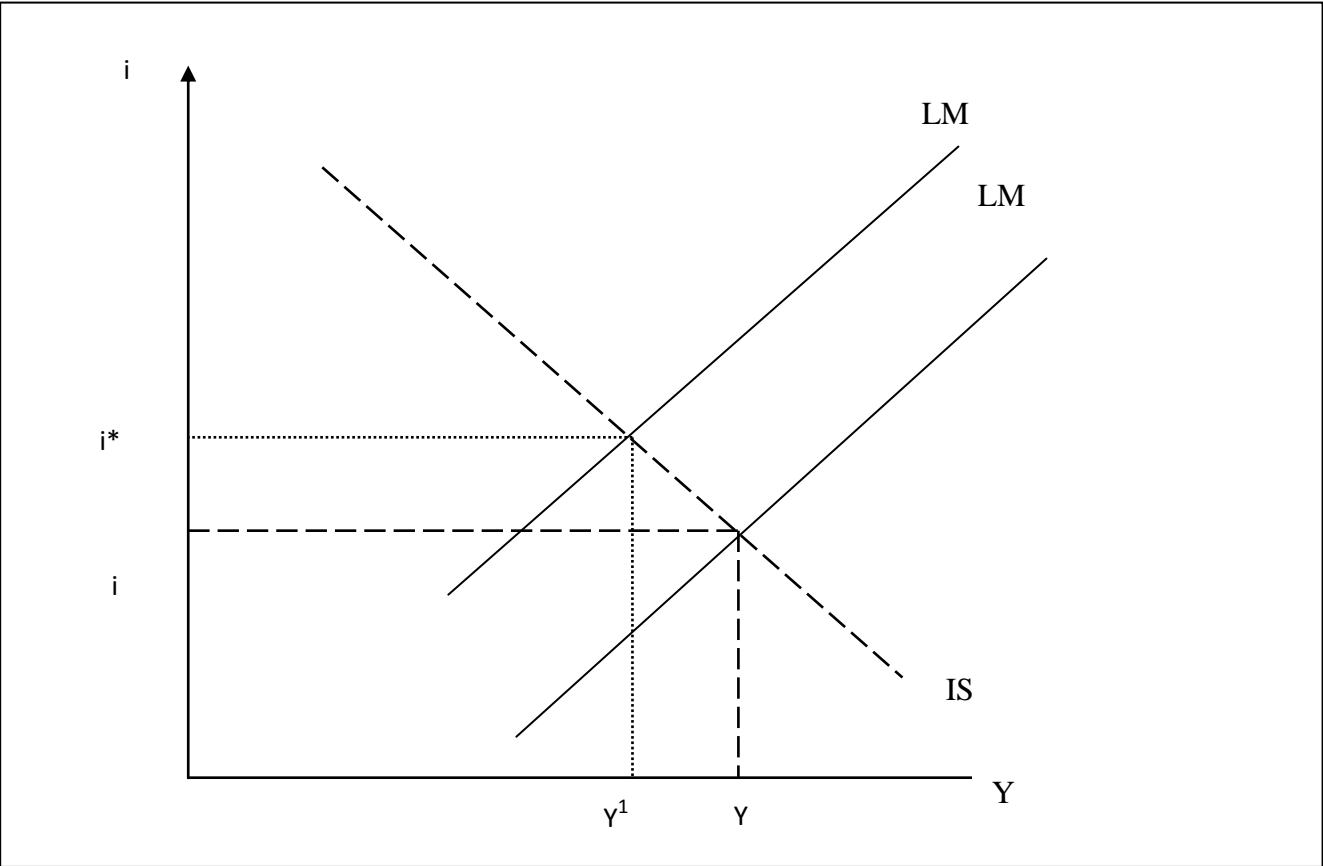
---

<sup>3</sup> Baptiste. V.1994 « *Libéralisation financière et développement critique de la littérature* ». In : Revue d'économie financière. N°29,1994 les marchés financiers émergent I (pp).87.111.

**Figure1 : les effets de la répression financière sur l'épargne et l'investissement**



**Figure 2 : les effets d'une augmentation du taux d'intérêt sur les dépôts à terme**



**Source:** M.J.Fry, «Monnaie, Interst and Banking in Economic Development, P, 29<sup>4</sup>

### **1.2. Interprétation du modèle de Mac Kinon et Shaw**

Pour un taux de croissance  $g_1$  le niveau d'investissement est  $I_1$ , et pour un plafonnement des taux d'intérêts sur les dépôts bancaires de  $r_1$ , pour un niveau d'investissement ( $I_1$ ) le taux d'intérêts que se fixeraient les banques serait  $r_3$ .

Si le taux d'intérêt est fixé à  $r_1$  on constate que la demande d'investissement est représentée par le segment (AB). Cette demande apparait profitable mais, en réalité elle n'est pas satisfaite.

Le plafonnement des taux d'intérêts peut amener les banques à adapter un comportement de prudence, c.-à-d., choisir les projets les moins risqués donc les moins rentables. En effet, le passage de la contrainte financière de  $F$  à  $F^*$ , s'exprime par une croissance des taux d'intérêts (passage de  $r_1$  à  $r_2$ ), cette croissance engendre un rationnement des investissements les moins rentables.

Une situation d'administration des taux d'intérêts correspond à  $r_2$ , une hausse de  $r_2$  provoque une réduction de la demande d'investissement rationnée (passage du segment AB au segment CD).

En outre, une stabilisation des taux d'intérêts à la valeur d'équilibre  $r^*$ , provoque une disparition de la demande non satisfaite.

En fin, l'analyse de Mac-Kinon et Shaw à pour objectif de démontrer les effets d'une répression financière conduit à une baisse de l'épargne et fixe l'investissement en dessous de son niveau optimal, et stipule le financement des projets à faibles qualités.

La théorie de la répression financière ne se limite pas aux travaux de Mac-Kinon et Shaw, elle s'est prolongé par l'apparition de nouveaux acteurs (Kapure 1976, Vogel et Buser 1976, Galbis 1977). Ces auteurs ont construit des modèles macro-économiques dans lesquels la répression financière est entretenue par les autorités monétaires qui déterminent les taux d'intérêts sur les dépôts, qui doivent être en dessous de la valeur du taux d'intérêt d'équilibre sur le marché.

Kapur (1976) propose une politique optimale de stabilisation qui à pour but l'accroissement, et la fixation des taux d'intérêts sur les dépôts. Ainsi, pour Kapur le taux de rémunération des dépôts doit être inférieur au taux de rendement du capital. Donc pour cet auteur le taux d'intérêt peut être considéré comme une politique de stabilisation. Tandis que, la vision de

---

<sup>4</sup> Eggoh, M. « *Développement financier et croissance : une synthèse des contributions pionniers* », en ligne n°2009-18, disponible sur <http://WWW.univ-Orléans.fr/DEG/LEO> [consulté le 15/01/2015].

Mac-Kinon et Shaw estime que l'augmentation du taux d'intérêt engendre une augmentation de l'épargne.

Contrairement aux visions de Mac-Kinon et Shaw, Kapur. Un autre auteur met le point sur la réallocation de l'épargne entre le secteur traditionnel et le secteur moderne il s'agit de Galbis, pour ce dernier la libéralisation financière provoque un déplacement de l'épargne du secteur traditionnel vers le secteur moderne. Par conséquent, une croissance de la productivité des investissements dans l'économie, est due à la hausse de la rentabilité des capitaux dans le secteur moderne.

La conséquence positive de la libéralisation financière pour Galbis est la stabilisation des rendements, donc une stabilité macro-économique. Deux auteurs rejoignent Galbis dans cette idée, ce sont Vogel et Buser, considérant que la libéralisation financière ne se réalise pas uniquement par l'accroissement des rendements. Mais également, il s'agit de maintenir la stabilité de ces rendements, dans le but de réduire le risque liée à l'épargne.

Les déférentes approches apporter par les auteurs citer au par avant, divergent dans les hypothèses et les méthodologies, en mettant en œuvre de multiples processus pour expliquer que l'accroissement du taux d'intérêt influence l'économie réelle. Mais, ces apports aboutissent tous à la même conclusion qui consiste au fait que la libéralisation financière accroît la productivité de l'économie et stimule la croissance.

Ces conclusions ont fait l'objet d'étude de certains auteurs comme Fry en 1980, qui explique qu'une baisse de 1% du taux d'intérêt réel sur les dépôts en dessous du niveau d'équilibre du marché, engendrent un coût de répression financière équivalant à 0,5 point. Aussi, en s'appuyant sur les résultats obtenus après une étude faite sur 7 pays asiatiques pour examiner l'effet d'une hausse des taux d'intérêts sur l'épargne et la croissance économique, Fry abouté aux résultats suivants : la répression financière s'exprime par un secteur financier faiblement développé. En plus, une faible évolution du PIB et une répression inflationniste exorbitante au Seri Lanka.

Ces conclusions ont étaient défendues par Athukorala qui a constaté que durant la période de 1955 a 1995 en Inde le taux d'intérêt avait un effet positif sur toute les formes d'épargne. Tandis que, Thirlwale et Warman ont démontré que le taux d'intérêt a des répercutions sur l'épargne financière uniquement au Mexique pendant la période de 1960 a 1990, comme pour De Melo et Tybout affirment l'existence d'une relation positive entre le taux d'intérêt et l'investissement en Uruguay après la libéralisation financière. Parallèlement, une augmentation consécutive aux réformes financières.



Les apports de la libéralisation financière ont été désapprouvés par certains auteurs. Citons, l'analyse néo-structuraliste de Taylor et de Van Winjbergen. Ainsi, les post-keynésiens de Burkett et Dutt, les critiques liées aux asymétries d'informations avancées par Stiglitz et Weiss. En fin, les limites liées au financement du déficit budgétaire de l'Etat démontré par Bencivenga et Smith. Toutes ces analyses se sont focalisées sur les critiques de la libéralisation financière.

### **1.3. Limites de la théorie de la répression financière**

Les apports de la répression financière ont été remis en cause car : les théoriciens de cette théorie supposent une relation croissante entre le taux d'intérêt réel et l'épargne, et négligent l'effet de substitution qui implique une augmentation de l'épargne, dans la mesure où le rendement de ce dernier est croissant.

Ainsi, l'effet revenu implique une relation décroissante entre l'épargne et le taux d'intérêt contrairement à la vision de Mac-Kinon et Shaw, effectivement, la relation entre le taux d'intérêt et l'épargne est ambigu, sauf si on suppose que l'épargne est initialement faible dans les pays en développement comme le présume Mac-Kinon, et que l'accroissement de la rémunération d'épargne n'a qu'un effet positif.

Mac-Kinon et Shaw supposent que le marché financier est un marché parfait. Tandis que, Stiglitz et Weiss ont démontré qu'il pouvait avoir un rationnement du crédit même sur des marchés compétitifs du crédit, et qu'il existe des asymétries d'informations sur le marché entraînant des anti-sélections pour les banques, les hypothèses de Stiglitz et Weiss remettent en cause l'efficacité de la libéralisation financière.

Autre limite, la hausse des taux d'intérêts démontré par la libéralisation financière provoque un certain nombre de problèmes à savoir : un problème temporaire pour le secteur bancaire et le gouvernement .c.-à-d., une difficulté d'adaptation au niveau des taux d'intérêts pour les banques. Donc, les banques peuvent supporter des pertes importantes liées aux activités de transformation des échéances.

D'autre part, les taux d'intérêts réels d'équilibre peuvent être négatifs, les autorités monétaires vont essayer de rendre les taux d'intérêts positifs, cause ainsi des entraves au développement économique.

En fin, l'approche de la répression financière avancée par Mac-Kinon et Shaw néglige certains aspects structurels qui caractérisent le plus les pays en développement.

## **Section 2 : le dualisme financier selon les néo-structuralistes**

Les théoriciens néo-structuralistes tels que S.Van Winjbergen et L.Taylor estiment que le dualisme financier est une conséquence d'un dualisme déjà existant au sein des structures économiques et sociales dans les pays en développement. En effet la finance informelle est liée à la disposition structurelle des sociétés des pays en développement.

Le dynamisme du secteur informel est justifié par des facteurs culturels et sociopolitiques, mais également par des facteurs économiques et financiers.<sup>5</sup>

➤ **Les facteurs sociopolitiques et culturels:** les facteurs culturels déterminent les motivations, les moyens disponibles, et les formes préférés d'épargne et de crédit. On constate que dans les pays en développement la thésaurisation est la forme la plus courante de l'épargne, cela est dû au manque de confiance et méfiance des agences (banques). Par conséquent la vivacité du secteur informel est la conséquence de la présence des facteurs culturels et les habitudes d'investissement traditionnel.

Les facteurs sociopolitiques expliquent également le rattachement de la population aux pratiques informelles. L'instabilité sociale et politique, ainsi que des changements fréquents de politiques économiques engendrent un manque de confiance. Ce sont ces raisons qui attirent la population vers la finance informelle.

➤ **Les facteurs économiques et financiers:** pour les partisans de thèse néo structuraliste il y a un manque des conditions nécessaires permettant une mobilisation et une affectation efficace des ressources par le mécanisme de marché. Plus il y ait un manque de volonté de la part de l'Etat pour intervenir dans le secteur informel, ce qui fait que ce dernier persiste.

Jean-Louis lespes (in M. Lelart, 1990) distingue quatre phénomènes qui sont à l'origine du développement des pratiques informelles qui sont : l'insertion des pays dans le contexte mondiale, les transformations du mode de production, la situation démographique de ces pays, l'omniprésence et l'inefficacité de l'Etat. Pour Louis le secteur informel permet la résistance de la société et la compensation de la défaillance du system officiel.

Si les apports des deux thèses semblent, s'opposer et aucune d'entre elles ne donne une explication suffisante. On peut déduire que, l'existence et la résistance du secteur informel découle de l'ensemble des facteurs citer au par avant dans les deux thèses. Si les partisantes

---

<sup>5</sup> Mathieu .F.R (2003) « *les mécanismes de financement au milieu rural ca camerounais : une analyse des détriments da la demande de services financiers des ménages* ». Thèse de doctorat .science économique, université de Versailles.

des deux courants, ce défèrent quant à la méthode adopter, ils s'accordent sur le fait qui il est important de promouvoir le secteur le plus efficace le plus libre.

L'approche néo-classique repose sur scinque principes :

- Les salaires sont déterminés d'une manière exogène ou à travers des conflits entre les classes sociales.
- L'inflation est déterminée par le poids proportionnel des capitalistes et de la main d'ouvre.
- L'épargne est un fragment des profils et non pas des salaires ;
- Le niveau général des prix est déterminé par des ménages fixés sur les couts du travail, les importations et le taux d'intérêt ;
- Les pays en voie de développement dépendent de leurs importations principalement des biens d'équipement et des biens intermédiaires.

Les mécanismes d'justement des néo- structuralistes sont issus des apports Keynésiens qui stipulent que : le taux d'intérêt sur le marché du secteur informel s'ajuste d'une manière à ce que l'offre et la demande s'égalisent, cet ajustement de fait par les quantités et non pas par les prix. Ainsi, l'inflation est déterminée par les coûts.

Pour les néo-structuralistes l'application du model de Mac-Kinon engendre une détérioration de la situation économique des pays, en effet, l'augmentation des taux d'intérêt ne fait qu'accroitre l'inflation, et la dévaluation fait augmenter les coûts des importations et ralentir la croissance économique des pays. Selon les partisans de ce courant la libéralisation conduit à la stagflation.

Les néo- structuralistes ce focalisent sur les marchés financiers informels, l'offre et la demande de crédit s'égalisent sur ce marché, les détenteurs de monnaie sont considérés comme des banques, car ils jouent le rôle d'intermédiation entre les épargnants et les investisseurs. Le taux d'intérêt sur le marché informel joue un rôle important dans la mesure où il correspond au coût marginal de l'emprunt, il est aussi un paramètre déterminant de la demande d'encaisse de monnaie.

Dans le modèle néo-structuraliste inspiré de celui de Tobin les ménages ont accès à trois catégories d'actifs financiers :

- L'or ou la monnaie ;
- Les dépôts bancaires ;
- Les prêts sur les marchés informels ;

Les prêts sont donc une éventualité aux dépôts bancaires, le problème qui se pose est de déterminer le secteur actif qui stimule la croissance économique entre le secteur bancaire et le

secteur informel. Pour les néo-structuralistes le secteur informel est plus efficace que le second. Le secteur officiel est tenu de constituer des réserves obligatoires qui représentent des fragments des dépôts.

Ces conclusions permettent aux néo-structuralistes de déduire que la libéralisation financière avancée par Mac-Kinon et Shaw est nocive sur l'économie des pays en développement.

### **2.1 Limite de l'approche néo-structuraliste**

Les apports néo-structuralistes font l'objet de certaines limites, en effet, le modèle constitué par ce courant repose sur deux hypothèses fondamentales : l'efficacité du secteur informel dans l'allocation des ressources et la constitution systémique des réserves obligatoires par le secteur bancaire.

Si la contribution du secteur informel à la croissance du revenu national se manifeste dans certains pays à titre d'exemple « 40% du PIB au Burkina-Faso, mais il n'existe pas un secteur homogène, il s'agit plutôt de divers micromarchés géographiques n'ayant que peu de rapports entre eux et prenant des formes très différentes (tontine, prêteurs individuels ...) ». Donc il est très difficile, voire impossible de parler d'un taux d'intérêt d'un secteur non officiel.

G.Christensen a démontré que le secteur financier informel n'exerce pas réellement d'intermédiation financière, effectivement, l'intermédiation bancaire ce fait par deux fonctions principale : la mobilisation d'épargne et le financement d'activité de prêt et d'investissement grâce à la transformation de ressources courtes, en même temps, la plupart des intervenants sur les marchés financiers informels ne remplissent pas ces conditions, ce qui engendre des coûts de transaction.

Kapur met l'accent sur les conclusions des néo-structuralistes et affirme que les réserves obligatoires détenus par le secteur bancaire, sont des garantis de liquidités à court terme permettant de renforcer la sécurité du système bancaire. Pour l'auteur les réserves obligatoires constituent un avantage au secteur bancaire, il propose que le secteur informel de faire du même pour ne pas courir un risque de liquidité et faire baisser ainsi les taux d'intérêts sur les marchés informels.

La conclusion de Kapur stipule que la libéralisation du secteur bancaire de ses contraintes permettra aux agents économiques de détenir à la fois des actifs du secteur non officiel et des dépôts bancaires. Cette conclusion permet d'admettre qu'il existe une certaine complémentarité entre les deux secteurs.

### **Section 03 : Caractéristiques de la finance informelle et principaux intervenants**

Le secteur financier informel englobe l'ensemble des transactions financières qui s'effectuent en dehors des normes qui régularisent l'activité du secteur financier formel, notamment en matière du taux d'intérêt, réserves obligatoires, et d'allocation de crédit. En effet, ces transactions financières informelles échappent aussi à l'impôt, ce qui permet au secteur informel d'être caractérisé par la souplesse et la flexibilité de ses opérations et les conditions de prêt, cette caractéristique confère au secteur informel un nombre d'avantages comparatifs économiques par rapport au secteur financier formel.

#### **3.1. Caractéristiques de la finance informelle**

Parmi les caractéristiques du secteur financier informel on peut citer :

- Absence des conditions préétablies : c.-à-d. il n'y a aucune autorisation à solliciter, pas de démarches à accomplir, pas de délai à respecter, pas de garanties à apporter, pas de formalités à remplir. Les membres participants dans le secteur financier se fixent eux-mêmes leurs règles.
- **Absence des frais de gestion** : L'administration est quasiment absente, il n'y a pas un cahier sous lequel est mentionné les noms et prénoms, les opérateurs ne disposent pas d'un local, les membres se réunissent chez les uns et les autres.
- **Absence d'un cadre fixe** : Les opérateurs peuvent réunir un certain nombre de participants, mais cela peut prendre du temps, ça dure quelques semaines et peut aller à plusieurs années.
- **Absence de contrôle** : les relations entretenues entre les participants sont des relations personnelles, donc ces conduites sont vécues quotidiennement par la population ; ce qui fait qu'aucune des mesures de contrôle n'est prise.<sup>6</sup>

**La finance informelle peut également être caractérisé par :**

- La finance informelle est présente par tout et tout le temps dans les pays à faibles revenus. La finance informelle se trouve essentiellement dans les lieux où s'effectuent des transactions commerciales portant sur des sommes importantes, notamment les zones urbaines. Cette concentration ne dépend pas du degré de développement des marchés financiers formels.
- Un grand nombre de pauvres participent à la finance informelle.

---

<sup>6</sup> Lelart. M.2006, « *De la finance informelle à la micro finance* », AUF et Editions archives contemporaines, <halshs 600009833>.

- Les marchés financiers informels sont adaptés à l'environnement économique et social local. Si certaines formes de la finance disparaissent d'autres font leur apparition,
- La finance informelle propose divers services plus que le prêt, elle offre une capacité de faire des dépôts qui est une composante importante de la finance informelle. Chaque unité monétaire qui circule sur le marché non officielle (informel) est le résultat de l'épargne d'une autre personne.
- Sur les marchés financiers informels, les couts des transactions, les risques liés aux prêts et l'insolvabilité des emprunteurs, sont ces facteurs qui expliquent les taux d'intérêt élevés pratiqués par une petite partie des prêteurs informels.
- la finance informelle été considérée comme une ruine pour les plus pauvres, mais à présent un grand nombre de pauvres bénéficient de l'existence de ces marchés « financiers » informels. Ainsi ces marchés sont une source de la réalisation de profil et une technique d'épargne grâce aux emprunts des pauvres.
- La finance informelle permet une compensation entre les individus, entreprises et des ménages dans les pays en voie de développement ; en transformant leurs surplus en prêts accordé à d'autres individus et entreprises qui disposent des opportunités meilleurs. Le résultat de ce mécanisme est l'accroissement du rendement, formulation du capital, cela grâce au fonctionnement du marché financier informel.
- Enfin, on peut conclure que la finance informelle et la finance formelle se complètent plutôt qu'elles ne se substituent. Les dépôts informels finissent fréquemment dans les banques, les fonds des prêts informels circulent souvent en passant par des réseaux informels.

### **3.2. Intervenants sur le marché financier informel**

Le secteur informel répond à une multitude de besoins financiers, la finance informelle est caractérisée par une grande flexibilité et une forte créativité.

On distingue généralement trois types fameux d'intervenants qui sont : prêteurs individuels, les groupements de personne organisés sur une base mutualiste, les sociétés organisées en partenariats ...etc.

#### **1.2.1. Les prêteurs individuels**

Cette catégorie de participants prêtent leurs propres ressources et parfois ils acceptent des dépôts, on trouve : les amis, parents, les propriétaires financiers, les négociants, les marchands, les fournisseurs d'intrants agricoles, les prêteurs ruraux, les prêteurs de marché parallèles urbains, etc.

Ces intervenants ont deux types d'activités : le premier est une activité de prêts non commerciale, le second est une activité de pré commerciale.

➤ **L'activité de prêt non commercial**

Les prêts de nature non commerciales sont obtenus auprès des amis, parents, ou des voisins, ils peuvent être en espèce ou sous d'autres formes, et sont habituellement sans intérêts. Ce type de prêt est une forme courante de la finance informelle, la caractéristique de ces prêts est leurs réciprocity, celle-ci est considéré comme un bon moyen de gérer l'incertitude et le risque. Les prêts consentit auprès des membres de la famille ne sont pas toujours de nature non commerciales, et les taux d'intérêts ne sont pas différents de ceux appliquer par les professionnels.

Il existe un certain nombre de facteurs qui peuvent empêchés d'obtenir un prêt exemple : catastrophes naturelle ou les gens ne peuvent pas s'entre aidé, de même la limite principale de ses prêts est que ses derniers sont des faibles montants, et doivent être complété par des ressources qui proviennent du secteur informel ou semi-formel.

➤ **L'activité de prêt commerciale**

Dans ce genre d'activité les prêteurs exercent une activité (entrepreneurs, agricultures) disposant d'un capital qu'ils peuvent prêter à des tiers. Le crédit informel commercial peut être sous forme : d'argent, terre, marchandise.

➤ Les opérations de crédit à base d'argent sont souvent consenties auprès des prêteurs professionnels ou des particuliers.

➤ L'activité de prêt à base de terre trouve sa source des propriétaires fonciers et des agricultures prêteurs.

➤ Le prêt à base des biens marchands couvre des formes multiples et regroupe un grand nombre d'intervenants.

➤ **Les garde- monnaie**

Les garde- monnaie sont des prêteurs individuels qui prêtent leurs propres ressources, et parfois ils acceptent des dépôts, ces garde-monnaie ont un sens de responsabilité, aussi ils offrent un lieu sûr pour déposer les fonds, le garde-monnaie peut utiliser les fonds déposés pour son profil, les montants des dépôts sont peut élever.

**1.2.2. Associations mutuelles d'épargne et de crédit**

Les groupements des personnes organisés sur une base mutualiste fonctionnent selon des règles établies d'un ordre accordé par les membres. Exemple les associations rotatives d'épargne et de crédit (AREC ou tontine), les chi fundus, les associations informelles de

crédit, les organisations d'auto-assistance ou les fonds familiaux tribaux. Il existe deux types d'associations informelles qui exercent l'intermédiation financière : les groupements à seule vocation d'épargne, les groupements à vocation d'épargne et de crédit.

Le premier type d'association a pour but d'offrir des facilités d'épargne aux membres qui ne peuvent pas accéder au service d'épargne dans le secteur bancaire, à cause des sommes élevées ce qui explique l'opération bancaire, exemple des associations à capital fixe et les clubs d'épargne.

La participation à l'épargne mutuelle est aussi justifiée par la volonté de s'assurer pour soit même et pour sa famille des événements inattendus (maladie, chômage, vol, l'accident, incendie, Dèce etc.).

Le second type la participation de chaque membre à l'accumulation de l'épargne lui confère le droit de solliciter un prêt de la part du groupe, ce crédit ne pourrait pas être obtenu auprès des institutions financières informelles.

Les exemples de ce type d'association sont : les mutuels de crédit informelle, les associations informelles d'épargne et de crédit, les associations rotatives d'épargne et de crédit.

On peut aussi citer à côté de ces exemples les organisations d'auto-assistance, les services rendus sont en nature, ils sont les associations de main-d'œuvre journalière, les associations de travail non réciproque ou groupement temporaire, les associations rotatives de travail.

### **1.2.3. Les sociétés organisées en partenariat**

Les sociétés organisées en partenariat utilisent le mécanisme de prêt par gage, l'activité principale des prêteurs sur gage est le prêt ou le commerce. Ces sociétés se trouvent en Asie en particulier à l'Inde, les bureaux des prêteurs sont affiliés aux banques, ces bureaux ont des caractéristiques : ils prêtent généralement à court terme et résilient le problème de garanti de façon peu coûteuse en demandant aux emprunteurs d'échanger un gage contre leurs emprunts. Contrairement aux banques les emprunteurs sur gage n'ont pas besoin d'informations sur les emprunteurs exceptés dans le cas où ils craignent de recevoir des marchandises volées.

Les bénéfices des prêteurs sur gage proviennent des intérêts reçus sur les prêts ou sur la différence entre le montant des prêts, et les recettes des ventes d'articles gages lorsque les prêts sont défaillants.

Exemples de prêteurs sur gages : les banquiers autochtones, quelques intermédiaires financiers non bancaires, les sociétés de crédit –bail, et les sociétés de location- vente, les sociétés d'investissement, les sociétés de financement ; malgré le fait que les activités des sociétés de crédit-bail et les sociétés de location-vente, et les sociétés de financement sont



réglementer par la loi, et malgré leurs structures concrètes ces sociétés sont introduites dans le secteur informel, car ils échappent dans certaines mesures à la tutelle de la Banque centrale.

### **1.3. Les avantages de la finance informelle.**

Dale W Adams (1994)<sup>7</sup> distingue six raisons pour expliquer l'existence de la finance informelle dans les pays en développement. Cette présence est justifiée par l'incapacité de la finance formelle à résoudre les problèmes auxquels sont confrontées les populations.

➤ **Le type de service rendu :** les populations dans les pays à bas revenus sont des demandeurs d'une vaste gamme de services financiers, les dépôts, les prêts de petite somme et les prêts à court terme sont en majorité des transactions informelles, ces services sont rarement offerts par les crédits formels aux pauvres.

➤ **Un système fondé sur la discipline :** les participants à la finance informelle sont caractérisés par des comportements disciplinés ; les prêteurs informels doivent s'auto-discipliner pour pouvoir épargner des fonds, et réunir les informations nécessaires sur les emprunteurs potentiels dans le but de prêter à des emprunteurs solvables. Aussi ces derniers doivent faire preuve de discipline pour établir et augmenter leurs solvabilités auprès des prêteurs informels ou des membres du groupe. C'est cette discipline qui permet de renforcer les liens professionnels entre prêteurs et emprunteurs, la consistance, la stabilité, la sûreté des marchés financiers repose sur des relations disciplinées.

➤ **L'épargne :** des sommes volumineuses circulent dans les marchés « financiers » informels du fait de l'incapacité des systèmes financiers formels à produire des services de dépôts attractifs, cette incompétence s'explique par divers facteurs : les banques rurales et les coopératives n'acceptent pas des dépôts, et la plupart des dépôts rapportent des taux d'intérêts réels négatifs.

➤ **La réciprocité :** cette simultanéité est appliquée d'une part entre emprunts et dépôts, et d'autre part entre l'emprunteur et le prêteur, dans le futur si le prêteur a besoin d'un emprunt la réciprocité va s'inverser.

➤ **Les innovations financières :** la finance informelle engendre des innovations financières permettant de diminuer les coûts des transactions, principalement pour les déposants et emprunteurs. La finance informelle innove avec une grande rapidité, dans le but de s'adapter à des conditions instables, comme l'inflation la prospérité, ou les problèmes économiques. Les innovations sur les marchés « financiers » formels sont mal utilisées car elles cherchent à fuir les réglementations, de plus la finance formelle est souvent fragile et rigide cela

---

<sup>7</sup> Adams, D.W. (1994) « une nouvelle approche de la finance informelle », édition in Adams et Fichett, Lyon.

l'empêche de répondre favorablement à des changements économiques. Cet inconvénient motive les dirigeants des institutions financières formelles à observer les innovations et l'évolution de la finance informelle et à tenter de reproduire certaines innovations.

➤ **Les couts des transactions :** la finance formelle vise à réduire les couts des transactions de l'intermédiation financière, sans prendre en compte les conséquences que sa engendre pour les emprunteurs et les déposants, tandis que ; la finance informelle de conserver des couts de transactions convenable aux épargnants et emprunteurs en rapportant les services financiers aux endroits et aux moments qui conviennent aux clients.

#### **1.4. Les limites de la finance informelle**

Les avantages de la finance informelle citer précédemment n'annule pas le fait que cette dernière a des limites, qui résident essentiellement dans les durées des prêts qui sont à court terme. Mais aussi ces prêts sont de petites sommes. On distingue habituellement trois problèmes auxquels se confronte le secteur informel.

➤ **Absence d'intermédiation financière réelle dans le secteur financier informel :** la finance informelle n'est pas en mesure de remplir les deux fonctions qui caractérisent une banque, c.-à-d. la collecte des ressources à court terme et la transformation de ces ressources en emplois à long terme pour financer les besoins de financement.

➤ **La finance informelle ne finance que légèrement l'acquisition des biens d'investissement :** le secteur informel fournit des prêts à faible montants et souvent à court terme, ce qui rend impossible d'effectuer des opérations à long terme ; sauf que certaines tontines dans quelque pays (précisément en Asie) encouragent les conduites à long terme de leurs membres.

➤ **Les taux d'intérêts pratiqués sont excessifs :** le risque prit par les prêteurs dans le secteur informel est plus élevé par rapport à celui prit dans le secteur formel, ce qui justifie les taux d'intérêts exorbitants appliqués dans le secteur informel. Il provient aussi de la disponibilité quasi-immédiate des fonds dans le secteur informel, comme il découle aussi d'autres facteurs qui sont : mobilité géographique des emprunteurs et des prêteurs, la répression financière, le renforcement de la concurrence de la part des institutions financiers, ...etc.

#### **Conclusion**

La souplesse des conditions de crédit, la rapidité de traitement des demandes de prêts, et la volonté de traiter de petite somme qui conviennent aux besoins et aux capacités de la

Population, font que les mécanismes informels sont mieux adaptés aux besoins de la population que les mécanismes formels.

En revanche, certains auteurs comme Kapur persistent sur l'existence d'une complémentarité entre la finance formelle et la finance informelle : le secteur formel est spécialisé dans les prêts d'un montant important dans les zones urbaines, alors que le secteur informel est spécialisé dans les prêts de petites sommes dans les zones rurales.

Rapport-Gratuit.com

## Chapitre II: Dualisme financier en Algérie quelle réalité?

## **Chapitre II : Dualisme financier en Algérie quelle réalité ?**

L'Algérie est l'un des pays en voie de développement qui est caractérisé par l'existence d'un secteur financier informel important.

Le dualisme financier est défini comme étant l'existence de deux modes de financement l'un est formel et l'autre est informel. Pour réduire l'écart existant entre ces deux secteurs nous allons étudier les raisons de l'émergence du secteur financier informel ainsi que ses caractéristiques, donc nous allons faire une comparaison entre le secteur financier formel (banque) et le secteur financier informel Algérien pour en déduire l'écart existant entre les deux secteurs.

Dans le présent chapitre nous étudierons, dans la section 01, les principales caractéristiques de la finance informelle en Algérie. La section 02 de ce chapitre se portera sur les raisons d'être de la finance informelle en Algérie. En fin, et dans une dernière section, nous analyserons l'évolution et l'impact de la finance informelle sur l'économie Algérienne.

### **Section 01 : Les Caractéristiques et origine de secteur financier informel en Algérie**

#### **1. le secteur financier formel Algérien**

##### **1.1. Les déterminants du secteur financier informel<sup>8</sup>**

###### **➤ La faiblesse du coût du travail en informel :**

La faiblesse de ces coûts revient aux ressources et à la négociation que les entrepreneurs adoptent au début de l'activité. En effet, l'activité informelle en Algérie ne nécessite pas, au préalable, d'énormes ressources financières et les garantis sur les prêts sont quasiment inexistantes. Cette caractéristique permet de multiplier le nombre de contrat de travail et d'accroître les ressources investis sans craindre une perte du capital initial.

###### **➤ Facilite d'accès :**

Le secteur informel se caractérise par une liberté d'accès au moyen de financement, grâce à la faiblesse des couts du capital, permettant à la finance informelle de remplacer le rôle des banques.

###### **➤ Petites transactions :**

La finance informelle s'échange des petites transactions la faiblesse des volumes des transactions permettent de minimiser les risques de prêts, la finance formelle s'occupe habituellement des transactions volumineuses.

<sup>8</sup> Belaid, A. « modalités, rôles et mobilisation des sources de financement informelles des entreprises du bâtiment en Algérie : cas de la wilaya de Tizi-Ouzou » faculté des sciences économique et de gestion, UMMTO Algérie.

➤ **La durée des prêts informels :**

Les prêts formels se caractérisent par une échéance de remboursement variante à moyenne ou à long terme, cependant, les emprunteurs informels ne prêtent qu'à court terme, car ça leur permet de maximiser leurs taux d'intérêts.

➤ **La vitesse de recouvrement :**

La finance informelle se caractérise par une vitesse de recouvrement concernant les montants des prêts, pour se prémunir contre le risque du taux d'intérêt, les emprunteurs informels, font appel à d'autres pour couvrir les premiers.

➤ **La flexibilité des emprunteurs :**

L'une des caractéristiques principales des prêteurs du secteur financier informel est la souplesse des emprunteurs dans la prise de décision, est que les emprunteurs sont souples dans l'accord de prêt et le rallongement de la durée de l'emprunt. La relation personnelle entre le prêteur et chaque client permet à l'emprunteur d'évaluer les risques liés à la garantie et ceux liés au taux d'intérêt exigé, lui permettant aussi de prévoir et de minimiser les risques de la finance.

➤ **Capacité d'adaptation :**

Les procédures administratives et les autres critères et conditions exigés par la banque pour accéder aux crédits font que cette dernière ne sont pas flexible, tandis que le secteur informel l'exige, ce fait qui le secteur financier informel s'adapte à la demande des emprunteurs.

➤ **Transformation des crédits fournisseurs en capital fixe :**

Les importateurs qui ont des durées temporairement, grandes, aux prêts financiers directs. Les entrepreneurs, gèrent coup par coup, le remboursement global du crédit entendu par les importateurs. Jouissant tel que les flexibilités dans le fond des crédits principaux provenant des produits des contraventions de dépendance entre les importateurs et la clientèle.

➤ **L'autofinancement :**

Les entrepreneurs préfèrent le financement par leurs propres moyens. La résistance de quelques entrepreneurs à exécuter des exercices d'autofinancement est liée au déséquilibre conjoncturel des activités formelles.

➤ **Les points de la réglementation ou la complexité de l'environnement des affaires découragent l'enregistrement des entreprises :**

Supposons que le cadre institutionnel n'est pas bénéfique à la création des sociétés formelles, les sociétés préfèrent rester dans le secteur informel et empêchent la réglementation.

### **D'autres points peuvent également caractériser de dualisme financier<sup>9</sup>:**

✓ La finance informelle est omniprésente dans les pays à faibles revenus. Elle se concentre le plus souvent dans les lieux où s'effectuent des transactions commerciales portant sur des montants importants. Notamment les zones urbaines, quel que soit l'état de développement des marchés financiers formels.

✓ Les marchés de la finance informelle sont adaptés à l'environnement économique et social local. Ils sont durables et beaucoup représentent des efforts soutenus. Si certaines formes de finances disparaissent, d'autres font leurs apparitions, et ceci aussi bien dans des pays où les marchés financiers formels fonctionnent efficacement que dans des pays où les marchés financiers formels sont fortement déprimés.

✓ On considère également que la finance informelle améliore l'efficacité de l'allocation des ressources. Elle permet à des millions d'individus, d'entreprises et de ménages des pays en développement qui ont des fonds en surplus de les redéployer, sous forme de prêts consentis à d'autres individus et entreprises qui ont de meilleures opportunités économiques.

✓ Le résultat est une augmentation du rendement et de la formation du capital par rapport à ce que se passerait si les marchés financiers informels ne fonctionnaient pas ou ne pouvaient pas fonctionner. La finance informelle a longtemps été considérée comme un fléau pour les plus pauvres, il est reconnu désormais qu'un nombre de pauvres bénéficient de l'existence de ces marchés financiers informels. Si parfois, certains emprunteurs de prêts informels ont des difficultés à rembourser leurs dettes, la plupart d'entre eux réalisent un profit net grâce à leurs emprunts, et le rembourse sans aucun problème.

### **1.2. Origines et types de financement des institutions financières informelles**

Les moyens de financement informels trouvent leurs origines dans les différentes sources, à savoir les apports personnels et ou les financements provenant de la famille ou des amis. Le type des financements prend diverses formes (l'autofinancement, les parents et amis, le financement associatif ...).

#### **2.1 Type de financement informel**

Le type de financement varie selon la provenance des fonds destinés au financement, on peut donc distinguer les formes suivantes :

#### **➤ L'autofinancement**

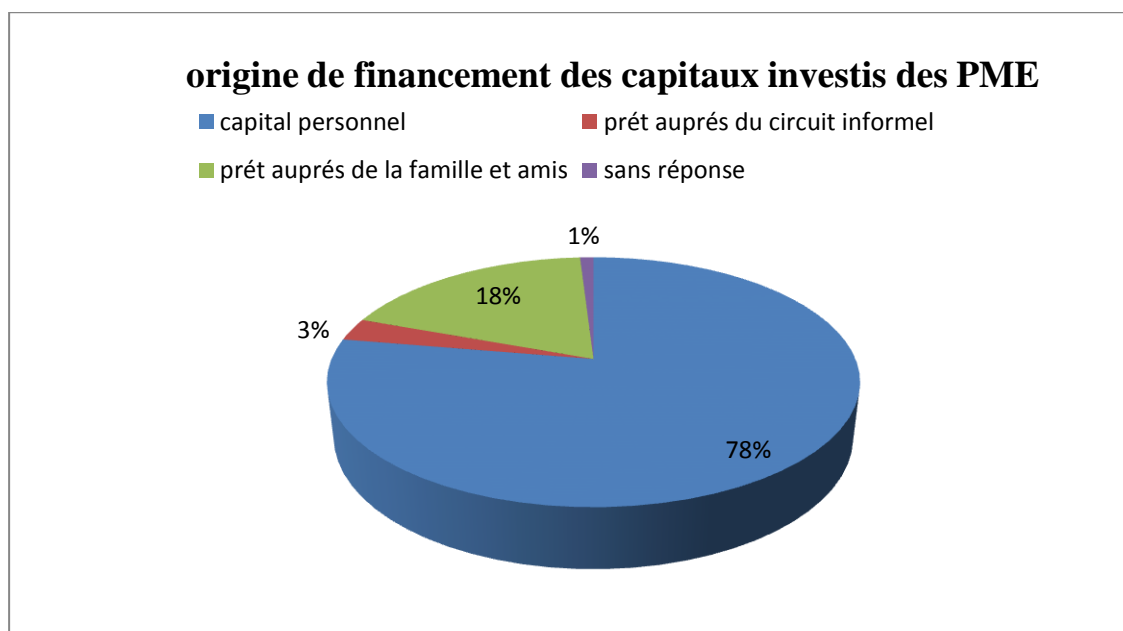
---

<sup>9</sup> GASSE.H.M « *les tontines dans les pays en développement* » université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines. Disponible sur [WWW.gdrc.org/icm/french/matthieu/section-1.html](http://WWW.gdrc.org/icm/french/matthieu/section-1.html) [consulté le 01 Avril 2015].

L'autofinancement est la forme la plus utilisée pour financer la création d'une activité, il s'agit de l'épargne personnelle. C.-à-d. l'argent propre au créateur d'activité, cet apport peut avoir comme origine les profits réalisés durant l'exercice de l'activité en relation avec le domaine de l'entreprise ou les dividendes. Aussi, il peut provenir des excédents dégagés du non-respect des normes de production, ce surplus sera destiné vers le marché parallèle, ou vers des réalisations de chantiers informels.

Selon une étude faite par S. Menguelti et B. Abrika sur l'impact des interactions entre les micro-entreprises formelles et informelles du dispositif de l'ENSAJ à Tizi-Ouzou, ils distinguent les origines des capitaux investis dans le graphe ci-dessous :

**Figure 3 : Origine des capitaux investis**



D'après l'enquête précédente : l'origine des sources des capitaux d'investissement est informel à 21% (emprunt auprès de la famille plus prêt informel). Capital personnel (auto-financement 78 %) <sup>10</sup>.

➤ **Familial**

L'une des formes de financement informel utilisées en Algérie sont les fonds collectés auprès de la famille et les amis, la majorité des investisseurs font recours à ce type de financement, car ce dernier permet un nombre d'avantages aux prêteurs, pas de contrepartie, pas d'intérêt, aucune présence de garantie de solvabilité, souplesse dans la fixation des durées de

<sup>10</sup>Menguelti et Belaid, A « Etude de l'impact des interactions des micro-entreprises formelle et informelle du dispositif ANSG », Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou, Algérie.



remboursement. Ses avantages sont les raisons pour lesquelles les investisseurs sollicitent leurs familles et leurs amis pour un financement d'investissement de départ, mais aussi pour le développement de cette activité.

#### ➤ **Le financement associatif**

Les associés sont habituellement étrangers à l'activité qu'ils financent, leur rôle est de mettre à la disposition de l'emprunteur les moyens financiers indispensables pour le financement de son activité en contrepartie des bénéfices lui revenant du droit.

Les associés ont la liberté d'arrêter ou de continuer l'activité de l'entreprise qu'ils sont financés. En effet, ils peuvent à n'importe quel moment annuler le contrat d'association, car ils n'apparaissent pas dans les statuts des entreprises, due à cela le secteur informel regroupe deux formes d'associations notamment dans l'artisanat tel que M.EL Abdaimi l'écrit : « le commendataire intervient dès le financement des investissements et devient ainsi le véritable entrepreneur faisant appel aux compétences d'un artisan sur la base d'un partage des bénéfices ... »<sup>11</sup>.

#### ➤ **Prêts sur Hypothèques**

C'est l'une des formes les plus anciennes, les prêts s'accordent en présentant des gages, son fonctionnement repose sur la présentation d'une garantie d'un bien généralement incertain, en contrepartie d'une garantie d'un autre bien cher. Les personnes qui exercent ces activités ne possèdent plus des bureaux, les opérations se déroulent au niveau de leurs domiciles.

L'agent en besoin de financement hypothèque un bien immobilier pour une durée bien précise. En contrepartie il va recevoir un emprunt provenant de détenteur des fonds qui occupe les espaces hypothéqués jusqu'à la restitution de ses fonds y compris les intérêts. Si les délais fixés auparavant dépassés le bien hypothéqué, il devient une priorité du prêteur, l'inconvénient de ce type de prêt est que contrairement aux banques qui cherchent à avoir des garanties sur leurs clientèles, les prêteurs ne cherchent plus à avoir des informations sur la solvabilité et la capacité de remboursement du prêt par l'emprunteur.

#### ➤ **Les prêteurs professionnels**

Il existe trois groupes de prêteurs : les prêteurs professionnels, semi professionnel, et à temps partiel.

La première catégorie : les prêteurs professionnels sont des personnes qui exercent les activités de prêts monétaires à partir de leurs fonds propres, et vivent avec les profits réalisés.

---

<sup>11</sup> Kneipe, Ph Op.cit., P129.

Les prêteurs semi professionnels utilisent leurs fonds dans plusieurs activités selon les opportunités. Quelquefois, ils prêtent leurs capitaux à un taux d'intérêt trop élevé, et d'autre fois ils investissent dans les affaires de spéculation en période de pénuries.

En fin, les prêteurs à temps partiel sont des personnes qui ont un revenu légale (enseignants, fonctionnaires ou salarier).

Les prêts professionnels sont caractériser par : la souplesse et la rapidité de la prise de décision. Les durées des prêts sont très courtes, absence de garantie, les relations sont baser sur la confiance, les taux d'intérêts exigés sont trop élevé et peut aller jusqu'à 30% mensuellement, les transactions s'effectuent dans un espace géographique très limité.

#### ➤ **Les Crédits commerciaux**

Ce mode de financement n'est pas pratiqué, aussi efficacement comme celui des prêteurs professionnels, il constitue une activité dissimulée dans les techniques de vente et des liens entre tenus avec la clientèle connue, l'accord d'un achat ou d'un vente sur crédit détermine le financement d'une activité en intégrant les couts, de l'opération à crédit qui se limitera dans le temps la plupart du temps les prêts sont remboursés dans les délais et ne comportent pas d'intérêt explicite.

#### ➤ **Les prêteurs bancaiers et intermédiaires**

L'intermédiaires entretien des relations personnelles informelles avec les banquiers, l'intermédiaire le banquier fixe le prix qui sera remis par l'emprunteur demandant un prêt bancaire, cette forme de prêt permet de bénéficier des avantages intéressants comparativement aux prêts accordés par les prêteurs professionnels.

#### ➤ **Le financement par l'intermédiaire financier**

Les intermédiaires financiers dans ce type de prêt sont les courtiers qui s'entremettent entre deux personnes. L'un est excédentaire visant à investir ses capitaux, l'autre en besoin de financement d'une activité. Ces intermédiaires entretiennent des relations directes avec les détenteurs des fonds provenant de l'émigration et échangé sur le marché parallèle, ils interviennent également lors de l'attribution des marchés publics assez juteux, en offrant leurs services en contrepartie d'un pourcentage de la valeur du projet.<sup>12</sup>

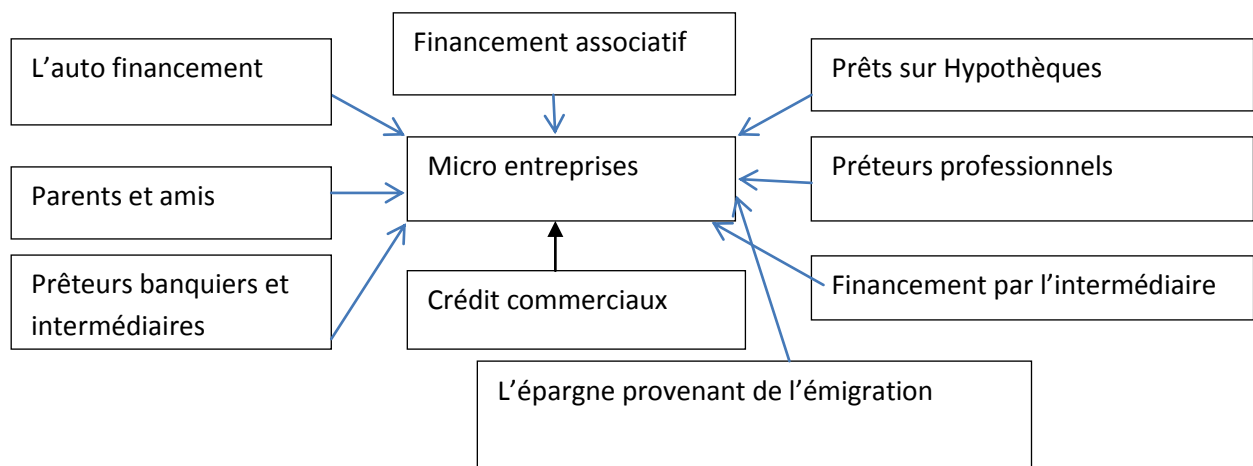
#### ➤ **L'épargne provenant de l'émigration**

---

<sup>12</sup> Belaid, A. « Modalité, rôle et mobilisation des sources de financement informelle des entreprises de Tizi-Ouzou », P 4-13.

Le surplus dégagé par cette communauté est injecté dans les circuits informels, alimentant le marché parallèle de la devise, que s'est développé depuis le début des années 1980 en Algérie. L'épargne provenant des gestions des fonds est recyclée sous deux formes :  
 La première partie : elle est directement échangée sur le marché parallèle, par la suite investie.  
 Deuxième forme : est d'estimer à un investissement dans un créneau donnée, ce qui nécessite l'utilisation de la devise pour les déférents transactions.

**Figure 4 : moyens de la finance informelle des micros entreprises**



**Source : fait par nous-mêmes.**

## 2. Le secteur bancaire Algérien

Le secteur bancaire Algérien se caractérise par un niveau d'accès aux crédits très faible. Car le système bancaire ne fait que collecter les fonds des épargnants, sans se soucier de louer ces fonds pour le financement des investisseurs. Permettant ainsi aux banques de faire face aux frais financiers et de stimuler la concurrence sur le marché. Aussi le niveau de réglementation trop élevé. Les banques Algériennes comme toutes les banques adoptent deux catégories de la réglementation bancaire, à savoir, la règle de la prudence au niveau de la gestion des activités des banques, pour pouvoir faire face aux risques de perte et de faillites liés aux activités des banques, ces dernières doivent maintenir une viabilité des comptes financiers.

Ladeuxième consiste à l'existence d'une réglementation économique destinée au renforcement de l'appareil de production nationale, obéissant à des instructions de la politique économique.

Durant la phase de transition vers l'économie de marché le secteur financier national a connu une série de réformes pour répondre aux besoins de la croissance économique. Jusqu'à

nos jours les autorités Algérienne adoptent des réformes de secteur financier Algérien notamment le secteur bancaire.

Donc les deux règles que doit respecter les banques délimitent le champ d'intervention des responsables des structures des institutions financières. Dans le but de s'assurer que les gestionnaires des banques ne prennent pas de risque excessif.

Concernant les relations entretenues entre les banques Algériennes et leurs clients, une enquête menée par Belaid. A Tizi Ouzou avait montré que sur 40% de l'échantillon enquêter considère les institutions bancaires comme étant des caisses de dépôt des liquidités, et que 15% d'entre eux disent avoir de mauvaises relations avec les banques. Tandis que, 76% de l'échantillon disent avoir de bonnes relations avec les banques, mais entretenir des bonnes relations avec les banques ne signifie pas que les 76% ont accès au crédit car seul 2% y ont accès.

En effet, les entrepreneurs Algériens déposent leurs épargnes au niveau des banques dans le but de multiplier leurs capital et pour éviter les dévaluations que subit le dinar Algérien, mais ces entrepreneurs se plaignent des formalités exigées par les banques, obligent ces derniers à recourir aux intermédiaires informels. Car la majorité des clients ne peuvent pas fournir un dossier complet répondant aux exigences des banques, aussi, la notion de garanti constitue un obstacle pour l'accès des clients au crédit car ces derniers n'arrivent plus à formuler des garantis.

En fin, la mentalité des emprunteurs Algériens est particulière, car ces emprunteurs considèrent les aides accordées par les banques comme un don et non pas comme un prêt à rembourser à long terme, c'est la raison pour laquelle les banques exigent des garantis. Donc le secteur bancaire Algérien présente des signes de fragilité et d'instabilité. Émettant l'émergence d'un second secteur financier informel.

## **Section 2 : Les causes de la finance informelle en Algérie**

### **Les causes et raisons d'être de la finance informelle en Algérie<sup>13</sup> :**

#### **➤ la faiblesse de l'emploi formel :**

C'est un coefficient qui déchiffre l'évolution du domaine informel dans les pays développés et en développement, tel que l'offre d'emploi formel sur le marché du travail ne peut plus absorber toute la demande, car la population active croît à un rythme accéléré en particulier la main d'œuvre non qualifiée [chambwera, McGregor, and Baker, 2011 ,4].

---

<sup>13</sup>Klouché, I et Khendek, S « *le secteur informel en Algérie : développement, caractéristique et facteurs explicatifs* ». Université de Tlemcen, JEL : 017, D27.

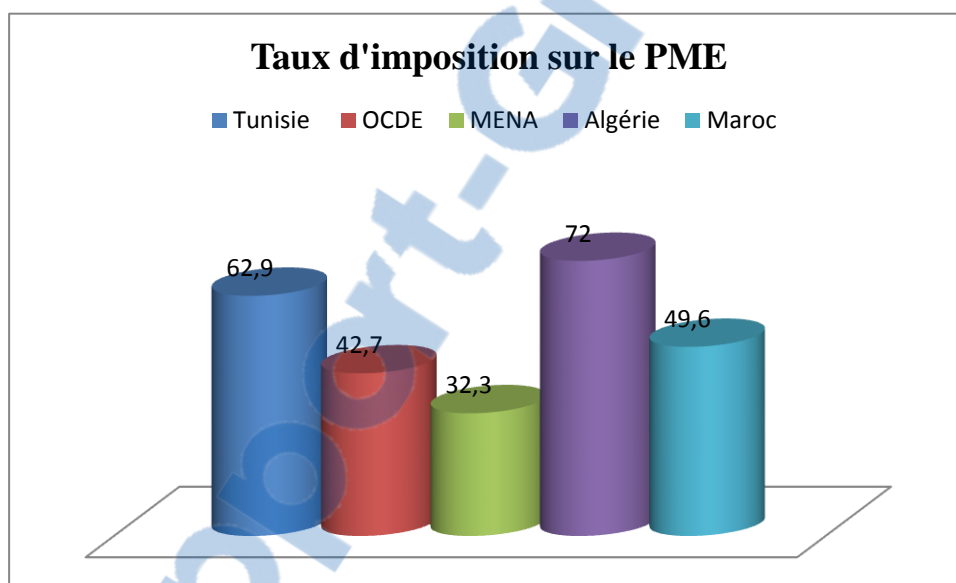
➤ **Imposition trop élevé :**

Lorsque les taxes sont nombreuses et trop lourdes, les entreprises sont incitées à dissimuler une partie de leur revenu [Kaufmann, Johnson, 1999,7].

D'après une étude faite en 1994 par le centre de développement de l'OCDE, basée sur une enquête auprès d'un échantillon de micro-entreprise et d'indépendants dans sept pays en développement<sup>1</sup>. Marque que l'Algérie a la plus forte influence fiscale (environ 90% des entreprises payent plus d'un impôt). Cela peut montrer la raison pour laquelle les entreprises pratiquent la fraude fiscale (Morrison, 1995,14). Parmi les économies riches en ressources naturelles, l'Algérie a le taux d'imposition le plus élevé (72% des bénéfices) alors qu'il ne représente que 11% des bénéfices au Qatar (Doing Business, 2011).

Le graphique ci-dessous nous montre une comparaison entre les taux d'imposition totaux dans quelques pays

**Figure 5: le taux d'imposition total sur les entreprises de type PME (en % des bénéfices)**



Le rapport de *Doing Business* montre que depuis 2006 le taux d'imposition sur les entreprises est resté stable. Ainsi, dans toute la région MENA, l'Algérie a le taux d'imposition le plus élevé. A l'échelle mondiale, l'économie algérienne est classée à la 170<sup>ème</sup> place parmi 185 pays concernant cet indicateur (*Doing Business* 2013).

Les entreprises algériennes revendiquent l'élimination de la TAP (taxe sur activité professionnelle). Selon le Forum des Chefs d'Entreprises-principale organisation patronale cette taxe est très contraignante et pénalisante pour les entreprises. Elle représente 2% du chiffre d'affaire.

Les cotisations sociales sont aussi trop lourdes pour un secteur productif encore fragile. Les charges sociales s'élèvent à 35% dont 9% sont à la charge de l'employé.

➤ **le poids de la réglementation :**

La complexité de l'environnement des affaires décourage l'enregistrement des entreprises (cham bewera, Mac Gregor, Baker, 2011,3).

Comme le cadre institutionnel n'est pas favorable à la création des entreprises de façon formelle, les entreprises préfèrent exercer dans le secteur informel et refuse les fardeaux de la réglementation qui constituée deux type des couts : indirects et directs.

**Les couts indirects :** ils apparaissent à cause de la réalisation de tous les algorithmes requises pour la création d'une activité.

Par exemple : la réglementation imposée pour le démarrage d'une entreprise est mesurée par le nombre de procédures, le temps et les couts nécessaires pour le fonctionnement formel d'une entreprise.

**Les couts directs :** les commissions que payent les entreprises aux fonctionnaires de l'état en vue de faciliter et soulager les procédures administratives (Djankov et al, 2002, p4) Ces employeurs apprendre leurs positions pour déposséder les entreprises.

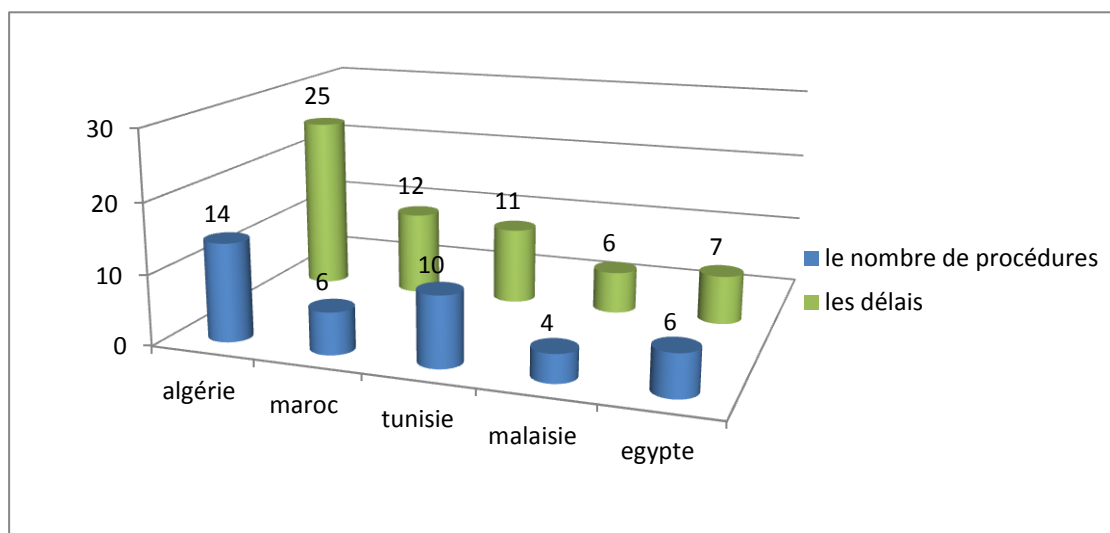
➤ **la réglementation liée à la création d'une entreprise en Algérie**

La réalisation des entreprises en Algérie est un mécanisme à la fois inexplicable, lent et couteux.

- **Le démarrage d'une entreprise :** l'Algérie en 2013 classé à la 156<sup>ème</sup> position parmi 185pays, elle perd une place par rapport à 2012 et trois places par rapport à 2011.

Depuis 2006, le nombre de jours (25) et de procédure nécessaires (14) pour le commencement de l'activité pour une entreprise sont resté les même.

**Figure6 : le nombre de jours et de procédures nécessaires pour le démarrage d'une entreprise**

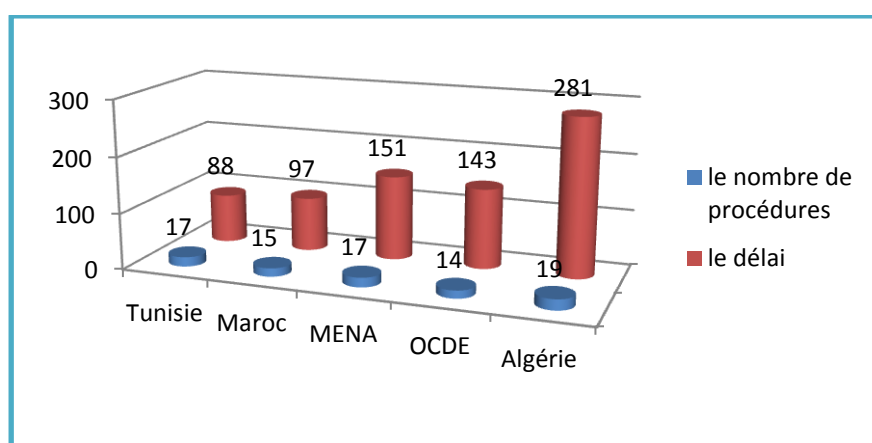


Dans la région MENA, l'Algérie fait partie des trois pays où la réglementation liée à l'entrée d'une entreprise en activité est la plus solide.

➤ **L'octroi du permis de construction :**

Selon les rapports de *Doing Business*, l'Algérie se classe à la 152ème position concernant cet indicateur. Le délai et les procédures dont doit s'acquitter une entreprise qui souhaite construire un entrepôt sont très longs en Algérie par rapport aux autres pays comme le montre le graphique ci-dessous.

**Figure 7 : le nombre de procédures et délai nécessaires pour l'obtention d'un permis de construction**



Ce graphique illustre que parmi les pays de l'OCDE et de la région MENA l'Algérie est le pays qui présente le plus grand nombre de procédures et le plus long délai pour l'obtention d'un permis de construction.

La réglementation en Algérie apparaît ainsi lourde et excessive. Dans ce sens, des études de Friedman et al (2000) ont montré que l'augmentation d'un point dans le poids de la réglementation entraîne une augmentation de 12% de la taille de l'économie souterraine.

Une réglementation excessive sur le marché du travail peut aussi inciter les entreprises à embaucher des personnes sans les déclarer. (Singh, Jain-Chandra, Mohammad, 2012, 44).

- **Les services publics et l'état de droit :**

La compétence des services publics offerts par le gouvernement est un adjectif important du demain informel car elle influence le choix des individus (Schneider, Buelhn, montenegro, 2010, p446), les individus qui encouragent dans le secteur informel ne peuvent pas bénéficier des services publics (protection contre les vols et les crimes, accès au financement, protection des droits de propriété). Ce sont les inconvénients du secteur formel.

Le problème qui pousse au financement informel regroupe également un grand obstacle pour la formalisation. En effet, tant que les causes de la pauvreté se maintiennent (faibles infrastructures, sources de financement insuffisantes ...) les possibilités de formalisation restent faibles (chambwera, Mac Gregor, Baker, 2011,9) .L'avance dans le financement est très essentiel pour la croissance et le développement d'une entreprise. Dans ce cas les entrepreneurs qui activent dans le secteur informel ont des fonds financiers très limités et ne peuvent pas emprunter auprès des banques à cause des documents exigés (état de financement, garanties, cout de l'emprunt.

### **Section 3 : l'évolution et impact de la finance informelle en Algérie**

#### **1. Evolution de la finance informelle en Algérie**

La finance informelle en Algérie a connu deux périodes : la première période est celle de la transition vers l'économie de marché vers la fin 1980. Période de la chute des cours des hydrocarbures, cette phase est caractérisée par la gestion administrative centralisée, c'est-à-dire l'état fixe les prix, les salaires, les taux d'intérêts et le taux de change d'une manière administrative. Cette politique a pour conséquence l'extension de la sphère informelle, les faibles prix fixés par l'état sont bénéfiques pour une minorité de la population. La rareté de l'offre engendre des tarifs élevés sur le marché de la devise cela pénalise le budget de l'état Algérien.

La seconde période (1994-2015) est déterminée par la crise des recettes des hydrocarbures. Jusqu'au milieu des années 1990 l'Etat Algérienne a adopté le PAS (Plan d'Ajustement Structurelle) et le rééchelonnement.



Entre 2003 à 2014 la hausse des prix des hydrocarbures a permis des subventions généralisés et des privatisations des entreprises publiques pour apaiser les tensions sociales inversement aux années 1994 / 1999 où les entreprises publiques ont subi des « plans sociaux » qui s'exprime par des liquidations massives.

À partir de la phase (2015) on constate des ajustements économiques et sociaux très importants, la mise en place de nouveaux mécanismes de régulation dans la mesure où en économie de marché la fonction de l'Etat régulateur et stratégique.

L'ouverture et le passage d'un monopole d'Etat à un monopole privé a provoqué des nouvelles pratiques informelles avec la ratification de la convertibilité commerciale du dinar en 1994, cette convertibilité a fait que les sociétés d'import-export connaissent une explosion. En effet, une partie de ces sociétés ont été créées par des détenteurs de capitaux ou par d'anciens cadres de secteur public. Due à l'inefficacité de contrôle nous assistons, aussi à une multiplication des petites activités informelles (fraude fiscale, corruption et le détournement des fonds publics ..... etc.).

## **2. Impact de la finance informelle sur l'économie Algérienne**

La finance informelle occupe une grande partie dans l'économie Algérienne. En effet, La sphère informelle contrôle 40% à 50% de la masse en circulation. Selon l'office national des statistiques selon le (ONS) qui a ouvert une enquête le 20 juillet 2010 la moitié de la population occupée n'est pas affiliée à la sécurité sociale, soit un taux de 50,4% de l'ensemble des travailleurs occupés. Par ailleurs, l'ONS stipule que 69 ; 1% des salariés non permanents et 80% des travailleurs indépendants n'étaient pas affiliés à la sécurité sociale durant la même période. Plus précisément sur les 9. 472.000 travailleurs occupés recensés 4. 778.000 personnes ne sont pas affiliés au régime de sécurité, soit un occupé sur deux. Concernant l'évasion fiscale, pour l'union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), le manque à gagner induit par l'évasion fiscale dans les transactions commerciales en Algérie dépasserait 3 milliards de dollars, annuellement, tout en précisant que 80% des transactions commerciales se font sans aucune facturation alors que 70% à 80% des transactions utilisent le « cash » comme moyen de paiement. Aussi UGCAA montre que 80% des commerçants inscrits au CNRC ne payent pas leurs cotisations à la CASNOS, à travers l'ensemble du territoire national, toujours selon cette organisation, plus de 50% du marché Algérien est occupé par le secteur informel et plus de la moitié du chiffre d'affaires des activités commerciales échappent au trésor public.

Le cours du dinar sur le marché parallèle qui depuis le premier semestre de 2014 à ce jour s'approche les 160 DA / Euro.

Selon les données officielles de la banque d'Algérie et le ministre du commerce, la sphère informelle contrôlait 50 milliards euro au cours de 2012.

Selon une enquête faite par Philippe Adair à Tizi-Ouzou : sur 212 petites entreprises immatriculées seul 123 satisfont l'ensemble de la réglementation « enregistrement au registre du commerce, affiliation à la CASNOS, paiement des impôts, tenue d'une comptabilité ». Aussi 70 petites entreprises non immatriculées au registre de commerce.

Selon l'enquête de Bellache, sur l'emploi 3251000 actifs non agricole ne sont pas affiliés à la sécurité sociale soit 43,7% des emplois totale non agricole (ONS, enquête emploi 2007).

La proportion des employeurs et indépendants échappant totalement ou partiellement à l'imposition s'élève à 90,8%, et 26,1% des employeurs indépendant ne détiennent, aucune comptabilité.

Selon Abderrahmane Mebtoul, professeur des universités, expert national en management stratégique les sorties d'annuelle Brute de monnaie fiduciaire sont passées de 1633,4 milliards DA en 2010 à 1977,8 milliard DA en 2011 et à 2475 milliard de dollar en 2012. La part de cette monnaie dans la masse monétaire M2 (monnaie fiduciaire et dépôts bancaires) est passée de 25% en 2010 à 25,9% en 2011 pour atteindre 26,7% fin 2012, donnant une masse d'environ 125 milliard de dollars en 2012, comme on peut estimer que l'économie informelle brasserait 50% de la masse monétaire en circulation, nous aurions une masse monétaire de 62,5 milliard de dollar.

### **Conclusion**

D'après l'analyse des éléments précédents, nous constatons que le dualisme financier regroupe un nombre important de caractéristiques ce qui justifie son développement.

En effet, le développement du dualisme financier en Algérie s'explique d'une part, par l'incapacité du secteur financier formel à répondre favorablement aux besoins de la population. Cette incapacité s'explique par la répression financière (taux d'imposition trop élevés ...etc.). Et d'autre part, par des facteurs sociaux économiques (culture, préférence aux relations personnelles). Conscient de l'ampleur prise par la finance informelle en Algérie, les autorités ont mis en place des mesures pour y faire face, élément traité dans le chapitre 3 suivant.

# Chapitre III: Essai d'analyse des mesures réglementaires de lutte contre le dualisme financier en Algérie

### **Chapitre 3 : Essai d'analyse des mesures réglementaires de lutte contre le dualisme financier en Algérie**

La multitude et la diversification des origines et des caractéristiques de la finance informelle, ainsi que son poids persuasif sur l'économie Algérienne précédemment ont conduit l'Algérie à adopter une série de réformes bancaires et financières. Aussi que le présent de plusieurs mesures, pour faire face à la finance informelle.

Dans le chapitre nous nous essayons de voir l'expérience de certains pays dans la lutte contre la finance informelle (section1). La deuxième section sera consacrée aux mesures prises par l'Etat Algérienne pour réduire la finance informelle et l'efficacité de ces mesures.

Enfin, une dernière section sera consacrée aux recommandations et solutions permettant de faire face au dualisme financier en Algérie. Depuis la reconnaissance du dualisme financier comme un fléau.

#### **Section 1 : les méthodes d'évaluation de la finance informelle**

On distingue les méthodes de mesure de la finance informelle à savoir : les méthodes directes et les méthodes indirectes.

**1. Méthode d'enquête indirecte :** parmi les méthodes indirectes on y trouve la méthode monétaire, la méthode des écarts.

• **La méthode monétaire :** consiste à estimer la taille du secteur financier informel en utilisant des indicateurs monétaires. Elle est basée sur l'hypothèse selon laquelle toutes les transactions informelles sont effectuées en monnaie fiduciaire. Ainsi, toute variation du rapport monnaie fiduciaire /monnaie scripturale par rapport à une année de base ou l'économie informelle est supposée nulle, cet écart constitue un indicateur de l'économie informelle.

L'inconvénient de cette méthode réside dans le fait que l'extrême variabilité des résultats de cette méthode ne dépasse pas 3,4 à 33%. Donc cette méthode est peu fiable, aussi les hypothèses sur lesquelles repose la méthode sont néoréalistes et arbitraires, le choix de l'année de base est arbitraire, et la vitesse de circulation des revenus n'est pas identique dans le secteur formel et informel.

• **La méthode des écarts :** cette méthode consiste à comparer le PIB calculé selon l'optique revenu. L'écart entre les deux agrégats constitue la taille de l'économie informelle. Étant donné que non prise en compte du travail non agricole et l'écart ne peut pas fournir une mesure fiable sur l'économie informelle.

## 2. Les méthodes directes :

Ces méthodes consistent à faire des prévisions à partir d'enquêtes nationales ou locales sur des échantillons de ménages ou d'entreprises , il existe trois type d'enquête auprès des ménages , enquête auprès des établissements, enquêtes mixtes.

- **Les enquêtes auprès des ménages :** La collecte d'information ce fait directement auprès des ménages sur le marché informel se fait directement auprès des ménages .Son principale inconvénient est que cette méthode ne permet pas d'appréhender correctement la question des revenus individuels de celui des ménages.

- **Les enquêtes auprès des établissements :** Ces enquêtes portent sur des établissements de petite taille, elles permettent de collecter des informations sur les revenus des entreprises, ainsi que leurs caractéristiques techniques. L'inconvénient de cette méthode consiste au fait que cette dernières ne couvre pas le travail à domicile, le commerce.

- **Les enquêtes mixtes :** ce sont des enquêtes combinant les enquêtes ménages et les enquêtes établissement, elles se déroulent en deux phases. Dans la première une enquête auprès des ménages est mené et permet d'identifier les entreprises du secteur informel,ensuit l'enquête établissement intervienne auprès des entreprises identifiées et sélectionnées au par avant.

Ce type d'enquête est la meilleure source pour mesurer la taille du secteur informel, elles fournissent des informations exhaustives et détaillé sur les entreprises. La complexité et les coûts profitables de ce type d'enquête font que le recours à ces méthodes soit rare.

### **Section 02 : Les mesures réglementaire de réduction du dualisme financier en Algérie**

Pour lutter contre la finance informelle l'Algérie à adopter une série de réformes bancaires et financières depuis la promulgation de la loi sur la monnaie et le crédit( LMC) n°90-11 du 14-1990, qui vise à donner une autonomie à la Banque centrale et à la création d'une comité chargé de surveiller les opérations bancaires ,qui à prescrit aux banques commerciales l'instauration d'un ratio de solvabilité globale égale ou supérieur à 80% des fonds propres ( Ratio Cook) . Et un taux de liquidité qui ne doit pas être inférieur à 50% de ses sources utilisées dans les emplois durables pour permettre aux banques de garder leurs équilibres financier et le recours à un programme d'ajustement structurel, ainsi que la prise de déférentes mesures permettant de mieux adapter le système bancaire aux besoins de la population. Parmi elles ont cites :

### **Mesures de la loi de finance complémentaire 2009 :<sup>14</sup>**

- Institution d'une taxe de domiciliation bancaire sur les importations des services ;
- L'article 63 de LFC pour 2009 soumis les importations de service à une taxe de domiciliation bancaire au taux de 3% du montant de la domiciliation ;
- Extension de l'obligation de réinvestissement des montants équivalents aux avantages fiscaux et douaniers reçus instauré par la LFC de 2005 ;
- Obligation de régler les importations par CREDOC : le règlement des importations doivent se réaliser uniquement par le crédit documentaire et non pas par un simple transfert ou remise documentaire. Cette mesure concerne les importations de biens d'une valeur supérieure à 100.000 DA en valeur FOB (environ 1,000 €) ;
- Selon l'article 63 de LFC pour 2009 les importations des biens d'équipement et de matière première, qui ne sont pas destinés à la revente en l'état libérer de la taxe, sous réserve de la souscription préalable à chaque importation d'un engagement.

### **Mesures de la loi de finance 2013 <sup>15</sup>:**

Les principales mesures prises dans cette loi sont les suivantes :

- Réaménagement des dispositifs de l'actif 140-3 du code des impôts par l'article 4 de la loi de finance complémentaire 2009 ;
- Unifie la TVA à un taux unique de 10%, réduction des produits des premières nécessités subventionnées par l'Etat ;
- Fixation d'une taxe sur l'activité professionnelle (TAP) ;
- Fixation d'un impôt forfaitaire unique à 30 millions de DA le plafond du chiffre d'affaire des entreprises ;
- Taxation à 10% des montants déclarés au fisc puis déposés dans les banques ;
- Suppression de la taxe instituée par l'article 33 de la loi de finance 2010, taxation à 5% sur les bénéfices nets des importateurs et les distributeurs en gros médicaments ;
- Modernisation du système de paiement,
- Mise en place d'un instrument permettant aux entreprises de se couvrir contre le risque de change ;

---

<sup>14</sup>Talahit, F. (2010). « Réformes et transactions économiques en Algérie », rapport en vue d'obtention du diplôme : habilitation à diriger des recherches. Economie and finance. Université Paris-XIII.

<sup>15</sup>Hedir, M. et Belmihoub, M. « Les propositions du FCE au titre du projet de la loi de finance 2013 », revue de forum des chefs d'entreprises N° 7- 4<sup>ème</sup> semestre 2012. 41-45.

- Suppression de la contrainte liée à l'obligation d'une autorisation préalable pour l'ouverture d'une agence bancaire par les banques agréées ;
- Institution d'un système d'incitation aux profils des banques pour la collecte des ressources de l'migration ;
- Relèvement des tranches de l'IRG ;
- Reconsidération des conditions d'accès aux crédits bancaires et l'élargissement des conditions de rééchelonnement des dettes bancaires (mise en place d'un mécanisme d'octroi de crédit à LT, au moins 7 ans+ 3ans de différé ou 8ans + 2ans de différé) pour les investissements accorder à toutes les entreprises qui souhaitent rééchelonner leurs dettes bancaires avec un délai d'avantage de 3ans, les agios de la période de 3ans seront supportés par le trésor publique.

#### **Mesures de la loi de finance 2014 :**

- les sociétés dans les actions ordinaires qui sont cotées en Bourse bénéficieront d'une réduction de l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) égale aux taux d'ouverture de leurs capitale sociale en bourse pour un période de cinq (5) ans à compter du 01 janvier 2014 ;
- maintien du traitement fiscal applicable aux opérations de crédit-bail tel qu'appliqué avant l'invention du SCF ;
- Exonération des droits de douanes et réduction à 7% de la TVA applicable pour les produits destinés à la production nationale pour l'encouragement de la production nationale ;
- Pour lutter contre l'évasion fiscale la LF pour 2014 à instaurer un article induisant à la programmation en vérification ponctuelle de comptabilité des contribuables à fin d'atténuer les charges fiscales ;
- Introduction d'un nouveau mode de paiement concernant les importations destinées à la vente en l'état. En plus de paiement par le crédit documentaire le paiement par la remise documentaire est admis, dans le but de faciliter les procédures de commerce extérieur.

#### **Mesures de la loi de finance 2015 :**

- instauration d'un taux d'intérêt de 3% applicable aux prêts bancaires ;
- relèvement du montant minimum d'imposition de 5.000DA à 10.000DA ;
- généralisation du taux de l'IBS à 23% pour l'ensemble des secteurs d'activités ;
- prise en charge par Trésor des intérêts bancaires des investissements réalisés par les entreprises du secteur industriel, destinés à l'acquisition de la technologie et sa maîtrise.

- Réintroduction du crédit à la consommation dans l'article 88-LF-article 75 LF 2009, cet article permet aux banques d'accorder des crédits immobiliers, crédits à la consommation destinés à l'acquisition des biens par les ménages ;
- Détermination d'un Salaire National Minimum Garantie (SNMG), ce dernier est déterminé en tenant compte de : la productivité moyenne nationale enregistrée, l'indice des prix à la consommation, la conjonction économique générale ;
- Instauration d'un droit de communication pour l'administration fiscale : les banques et les organismes financiers doivent communiquer à la création générale des impôts dans la forme et les délais. Les informations concernant les contribuables des états ayant conclus avec l'Algérie un accord d'échange.

A côté de ces réformes l'Etat Algérienne à mener une série de mesure contre la finance informelle, pour lutter contre la corruption les mesures prises selon Belaid, A <sup>16</sup> sont : la création de la cours des comptes en 1980 chargé de contrôle des finances de l'Etat, des collectivités territoriales et des services publics, la cours établit un rapport annuel adresser au président de la république, permettant la bonne et la transparence dans la gestion des finances publiques, faire face au blanchiment d'argent.

Ainsi que la création de l'Inspection Générale des Finance (IGF) qui à pour mission le contrôle d'audit et l'évaluation des enquêtes où expertise, et contrôle même la cours des comptes. Ce contrôle s'exerce sur la gestion financière et comptable des services de l'Etat et les collectivités, les institutions, aussi les organes et établissement soumis aux règles de la comptabilité publiques.

En plus des institutions cités précédemment, il Ya eu aussi la création de l'organe de prévention de lutte contre la corruption visant à contrôler la réhabilité et la crédibilité de l'Etat, ainsi l'instauration d'un décret présidentiel portant sur la création d'un Observatoire National de Surveillance et de Prévention de la Corruption (ONSPC) en 1996, chargé de l'exploitation des informations indispensables pour la détection et la prévention des actes de corruption, de trafic ou détournement. Prise illégale d'intérêts ou d'atteinte à la liberté et à l'égalité des candidats sur les marchés publics, ajoutant à ces mesures l'Etat à adopter des ratifications, et la signature des conventions notamment celle de Palme de 2000 des Nations

---

<sup>16</sup> Belaid, A. (2013) « étude de l'impact du système de la corruption a gestion clientéliste et / ou clanique dans les pays en développement : cas de l'Algérie ». Thèse de doctorat en cotutelle. Science économique .UMMTO : Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou, Versailles, ST-Quentin –EN –Yvelines.



Unis liée à la lutte contre la criminalité transnationale organisée. En fin, en 2006 promulgation de la loi relative à la prévention et la lutte contre la corruption.

Pour faire face à la contrefaçon l'Etat Algérienne à élaborer un premier fichier national des contrefacteurs constituant une sorte d'indicateurs des futures infractions, En 2006 les douanes Algérienne ont créés une comité national de lutte contre la contrefaçon en collaboration avec les titulaires des marques en Algérie, aujourd'hui cette comité se compose de sept (7) industriel ( Nike, BCR, Nestlé... etc.).Également la signature des accords entre la direction des douanes et British américain Tobacco, et Philip Maurice société américaine qui détienne la marque de cigarette (Marlboro) dans le but de lutter contre la contrebande et la contrefaçon.<sup>17</sup>

Dans le but de développer le marché financier Algérien plusieurs initiatives ont été prises par la loi de finance de 2010.Comme par exemple les plus-values des ventes des actions et titres réaliser dans le cadre d'une opération d'introduction en bourse sont exonérés des droits d'enregistrement de l'IRG et de l'IBS. Ainsi la création de la bourse d'Alger en 1997 et la création d'un marché financier en 1993.

Pour promouvoir la création d'entreprise des dispositifs publics ont été créés, qui sont l'ENSEJ, CNAC, ANGEM.

Ces dispositifs jouent un rôle très important dans le financement des petites entreprises notamment, les petites et moyennes entreprises.

En effet, en 2013 l'ANSEJ à financer 2126 projets, en 2014 le chiffre attend les 2525 crédits accorder. Le dispositif ANGEM à financer en 2013 2320 projets et ce chiffre accroit en 2014 pour en arriver à 3133 en 2014 crédits accordé, le CNAC à accorder 1258 crédits de 01 Janvier 2013 jusqu'au 30 Avril 2015.

Une autre mesure à été prise dans le but de mette à la disposition de la population de dévers mode de financement il s'agit de « Leasing ».

« Le leasing est défini comme étant une opération commerciale et financière réaliser par les banques et établissements financiers ou par les sociétés de l'leasing légalement habilitées pour financer les opérations économiques afin d'acquérir des biens meubles en vertu d'un contrat de location pouvant comporter ou non une option d'action au profil du locataire »<sup>18</sup>.

---

<sup>17</sup> Belbachir, A. et Ghaousti, B. la contrefaçon : *moyen de l'économie informelle*, disponible sur [www.univ-saida.dz/fac\\_éco/SEMINA/R2007/belbachir.pdf](http://www.univ-saida.dz/fac_éco/SEMINA/R2007/belbachir.pdf) consulté [le 02 mai 2015].

<sup>18</sup> Naceur, H. (2002). *Le leasing en Algérie : premiers assises nationales du crédit-bail*.

Le principe de leasing consiste à : l'entreprise qui a besoin d'un bien formule une demande auprès d'une société de leasing qui achète le bien déterminé et le lui loue pendant une période donnée, le leasing peut concerner un matériel c.-à-d. un bien mobilier ou un bien immobilier.

La durée du contrat est généralement déterminée selon la durée de l'amortissement fiscal du bien, à la fin du contrat de leasing l'entreprise a la possibilité soit d'acquérir le bien sur la base d'un prix pré défini dans le contrat ou de revendre le bien, soit de continuer à le louer à un loyer réviser à la baisse.<sup>19</sup>

Pour contrôler le taux de change les autorités Algérienne ont adopté une décision d'ouvrir des bureaux de change agréés dans le but de centraliser la masse monétaire dans un seul circuit, et de contrôler le taux de change du dinar, aussi une lutte contre le marché de la devise de Port Square Saïd à été mener à Alger depuis 2012 .

### **Section 3 : solutions et propositions pour réduire le dualisme financier en Algérie**

La réduction du dualisme financier a fait un sujet de débat entre les partisans d'un courant qui favorise l'intégration du secteur financier informel dans le secteur formel, tandis que d'autres favorisent la répression du secteur financier informel. Dans le présent travail nous allons aborder les solutions proposées pour la réduction du dualisme financier.

La divergence des apports des deux courants (libéralisation financier et néo-structuralistes), déjà vue au pare avant, concernant la réduction du dualisme, nous pousse à ce demander qu'elle est la meilleure politique à adopter vis-à-vis du secteur financier informel en Algérie, faut-il éliminer le secteur financier informel ou l'intégrer au secteur formel où encore trouver un compromis entre les deux secteurs ?

L'intégration du secteur financier informel se fait par deux approches : approche d'intégration « forcée » et approche d'intégration « douce »<sup>20</sup>.

#### **L'approche d'intégration « forcée » :**

Selon les partisans de cette approche l'intégration vise à déstructurer le secteur financier informel, et constituer un système financier unifié et homogène par l'expansion et la transformation du secteur formel. Les arguments avancés par ces partisans reposent sur les coûts engendrés par le dualisme financier.

---

<sup>19</sup>Dally, Y, S. (2011). *Le financement par le leasing : un nouveau moyen d'aide au développement de la PME en Algérie, son application à la BNP Paribas El Djazair et la BADR banque*. Mémoire de magister : management. Université d'Oran.

<sup>20</sup>Gasse, H.M. « les tontines dans les pays en développement : le dualisme financier » universités de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines .disponible sur <http://www.gdrc.org/icm/french/matthieu/section-3.html>. [Consulté le 15 mai 2015].

L'articulation entre secteur financier informel et formel doit se faire par le développement des liens plus étroites entre les intervenants formels et informels, tout en gardant les aspects positifs du secteur financier informel. Les transactions financières informelles sont caractérisées par la rapidité, compensation en matière d'intermédiation financière, souplesse et solidité. Tandis que les contraintes du secteur financier doivent être supprimées, libéralisation des taux d'intérêts suppression des politiques d'allocation sectorielle du crédit, et baisse des coefficients des réserves obligatoires imposés aux banques commerciales.

### **L'approche d'intégration « douce » :**

Cette intégration vise à réduire le dualisme financier de manière progressive par un processus de croissance des deux secteurs financiers informel et formel, c.-à-d. la transformation de l'efficacité des deux secteurs pour garder le meilleur d'entre eux.

Pour l'intégration douce Germidis.D, Kessler.D et Meghri.R (1991) proposent trois séries de Mesures permettant de réduire le dualisme financier :

- Une politique macro-financière plus libérale :

Puisque le dualisme financier est due en grande partie à l'excès de la réglementation du secteur financier formel, pour cette raison les taux d'intérêts doivent être libéralisés, dans le but d'attirer des épargnants et de favoriser le développement des institutions financières informelles.

- Réforme en profondeur des institutions financières et des opérateurs du secteur financier formel, par la rationalisation des institutions financières et déformaliser le secteur financier informel, c.-à-d. faire concurrencer le secteur financier informel sur son propre terrain, et de fait de cette mesure le secteur financier disparaîtra.
- Une meilleure organisation du secteur informel : il faut donner les moyens nécessaires à la population de pouvoir s'initier aux modes et aux principes de fonctionnement du secteur officiel.
- Enfin, former des liens plus étroits entre le secteur financier formel et informel en utilisant les points communs entre les deux secteurs sera un bon moyen de les rapprocher.

Après l'analyse des solutions proposées par les théoriciens de la libéralisation financière et les néo-structuralistes pour réduire le dualisme financier, on peut conclure que pour le cas Algérien l'intégration du secteur financier informel dans le secteur formel serait la solution adaptée pour réduire le dualisme financier, mais en tenant compte de la série des mesures proposées par Germidis.D, Kessler.D et Meghri.R.

Nous allons proposer quelques suggestions permettant de réduire le dualisme financier en Algérie à savoir :

#### **Création d'une commission de coordination et de contrôle**

Cette commission aura pour mission le suivi des aides, elle veillera à ce que ces aides soient destinés à ceux qui ont besoins de financement. La commission va permettre de réduire la bureaucratie au sein des administrations.

#### **Création d'une banque spécialisée pour prêter aux artisans organisés sous forme d'entreprise**

La création d'une telle banque permettra de regrouper l'épargne et les fonds des entreprises opérant dans le secteur informel dans un seul circuit (secteur formel).

#### **Création des mécanismes encourageant les entrepreneurs à s'organiser**

Pour faciliter l'accès des entreprises aux services financiers, l'Etat doit intervenir au niveau des institutions des crédits, ainsi que la création d'organisme qui permettra aux entrepreneurs informels de s'organiser et de se regrouper dans des agences des prêts aux petites entreprises.

#### **Formulation d'un modèle qui énumère le fonctionnement du marché financier informel**

La constitution d'un modèle va permettre de mieux comprendre le fonctionnement des entreprises exerçant sur le marché financier informel, ainsi que donner une possibilité de ciblage et de l'coalisation des contraintes de ce secteur, et donc choisir une politique économique adapté au développement des activités de ces entreprises.

#### **Création d'une commission de surveillance des assurances**

Cette commission sera le seul organisme compétent d'octroyer ou de retirer les agréments aux sociétés Algériennes.

#### **Coopération entre banques et assurances en matière de financement.<sup>21</sup>**

#### **Création des espaces permettant de formaliser les activités financières informelles.**

#### **Réduction de la fiscalité et les charges sociales**

Les autorités Algérienne doivent réviser les prélèvements fiscaux par l'adaptation de ces derniers à la taille et la nature, ainsi que la durée de l'activité mais également sur les bénéfices réalisés.

Concernant les charges sociales l'Etat doit améliorer les conditions de vie de la population la plus démunie, car le secteur financier informel est considéré comme une source des revenus.

---

<sup>21</sup> Hamidou.I, 2001. « *Proportion pour la réduction du dualisme financier dans les pays de l'UEMOA : quel rôle pour les banques et institutions de micro finance* », thèse de doctorat : sciences économiques. Université Cocody.

- Constitution d'un réseau d'agence de change comme le cas de la Tunisie et au Maroc
- Les pouvoirs publics doivent améliorer l'information sur la solvabilité des entrepreneurs.
- L'impératif d'accélération des réformes structurelles notamment dans le domaine des banques.
- Développer les institutions financières et celle de micro finance à destination du secteur informel.
- Appliquer des règles simples pour l'enregistrement identiques pour toutes les entreprises.
- Adopter le programme de sécurité sociale adéquat aux besoins du secteur financier informel.
- Mettre en place des dispositifs d'évaluation d'impact des politiques envers le secteur financier informel.
- Lancement d'offre de services par les banques par téléphonie mobile, dans le but de faciliter l'accès aux sources et moyens de financement pour les entreprises et les ménages.
- Développer l'usage des cartes de crédit et des cartes de paiement par le biais de l'autorisation de découvert bancaires et des soldes débiteurs pour les comptes des personnes physiques.
- Pour contrôler le taux de change du dinar Algérien les autorités doivent construire des bureaux de change.
- Conduire une enquête sur le secteur financier informel régulière et utiliser ses résultats pour intégrer le secteur financier informel dans les comptes nationaux.

L'ensemble de ces recommandations visent à avancer une meilleure méthode pour l'intégration du secteur financier informel dans le formel.

Pour faire face au dualisme financier en Algérie il faut d'abord commencer par l'identification de la finance informelle, s'interroger sur le nombre de personne ayant fait recours à la finance informelle pour financer leurs besoins. Cella va permettre de connaître l'ampleur de ce dualisme, après s'intéresser au causes du phénomène, une fois voir eu les réponses à toutes ces questions le dualisme financier ne sera pas un problème académique, et c'est l'Etat qui doit mener ces réformes.

Enfin l'intégration du secteur financier informel dans le secteur formel ne relève pas d'un seul département ministériel, tous les départements doivent y participer.

## **Conclusion**

En dépit des efforts incitatifs en termes d'encadrement institutionnel, aides publiques, réformes du secteur bancaire et financier, et « la mise à niveau » en faveur des PME, le dualisme financier existe encore en Algérie, laissant suggérer l'efficacité des efforts d'intégration du secteur financier informel dans le secteur formel présent par les autorités Algériennes.

Suite a notre analyse nous avons constaté que l'ensemble des mesures présent par l'Etat Algérienne visent à réprimer le secteur financier informel et non pas à l'intégrer, malgré que cette répression aurait des conséquences négatives sur un nombre important de la population exclus de l'accès aux services financiers.

# Conclusion générale

## **Conclusion Générale**

Dans le cadre de ce travail nous avons traité la notion du dualisme financier, par l'explication des différentes approches. Nous avons procédé par l'explication des apports des deux thèses qui analysent le dualisme financier à savoir : la théorie de libéralisation financière qui considère que le dualisme financier n'est que la conséquence de la répression financière, tandis que, la théorie des néo-structuralistes considère que l'existence d'un dualisme financier dans les pays en développement résulte de l'existence des facteurs culturels et sociopolitiques mais également économiques et financiers.

Les apports des deux thèses montrent que les facteurs de l'existence du dualisme financier au sein des pays en développement, se divergent, mais se concordent sur le fait que l'intégration du secteur financier informel serait la solution qui va permettre la disparition de ce phénomène.

L'Algérie comme tous les autres pays en développement, est caractérisée par un dualisme financier important. Dans le cadre de notre travail, nous avons tenté d'expliquer les causes fondamentales, du dualisme financier, qui est d'une part lié au dysfonctionnement du système financier formel à savoir : les difficultés d'accès au crédit, lourdeur administrative, taux d'imposition trop élevé, bureaucratie, et d'autre part aux facteurs liés aux coutumes de la population comme la culture, la mentalité des individus.

En effet, après notre analyse nous avons constaté que le dualisme financier s'exprime à travers la répression mais également par les facteurs sociopolitiques, facteurs économiques et financiers.

Il est clair que le dualisme financier a un impact important sur l'économie Algérienne, un impact positif car il permet à la population exclue de l'accès aux services financiers de trouver une source de financement, et aux acteurs sur le marché financier informel de drainer des revenus.

L'impact négatif de l'existence d'un secteur financier informel qui échappe à toutes sortes de réglementation consiste au fait qu'il engendre des frais énormes aux autorités Algériennes, notamment en matière d'évasion fiscale et d'enregistrement et de comptabilité, mais également en matière de contrôle de taux de change, et de la conduite de la politique monétaire et budgétaire.

Les autorités Algériennes ont pris conscience de l'ampleur qu'a pris le secteur financier informel. Engendrant une dualité de système financier, ces autorités se sont engagées dans une série de réformes financières et bancaires, visant à faire face à l'expansion de ce phénomène, ces



réformes ont été initié par la loi du crédit et de la monnaie et continu jusque a nous jours (réforme de la loi de finance 2015).

L'inconvénient principal des réformes mener par l'Algérie, est que l'ensemble des mesures prise dans ces réformes vise à réprimé le secteur financier, et non pas à l'intégrer dans le but de bénéficier de ses avantages.

L'analyse des mesures prisent dans les réformes des lois de finance nous permet de déduire qu'il y à pas une bonne volante de la part des autorités Algériennes pour intégrer le secteur financier informel dans le secteur formel.

L'intégration du secteur financier informel au sein du secteur formel permettra à l'Algérie d'unifier son système financier et de faire disparaître cette dualité financière, donc la solution sera de permettre aux activant sur le marché financier informel d'intégrer ceux de marché formel, et créer ainsi une sorte de complémentarité entre ces derniers c.-à-d. compensation des défaillances des uns des autres.

Dans ce travail nous avons proposé une série de recommandation que l'Etat Algérienne doit tenir compte dans le processus d'intégration de la finance informelle dans la finance formelle. Pour réduire l'écart existant entre ces deux modes de financement. En effet l'Algérie doit prendre en exemple les pays en développement qui ont procéder à l'intégration du secteur financier informel.

En matière de mesure de la taille du secteur financier Algérien informel, il n'existe pas des données. C'est la raison pour laquelle on pas peut faire une enquête dans ce travail. Afin de permettre aux chercheurs qui souhaiteraient élaborer des travaux des recherches dansce domaine, il est fortement recommandé de mener une enquête au niveau national sur le dualisme financier.

# Bibliographie

## **Bibliographie**

### **I. Ouvrages**

**1. Adams D.W. (1994)**, « *une nouvelle approche de la finance informelle*, » édition in Adams et Fichett, Lyon, 1994.

**2. Baptiste, V.** « *Libéralisation financière et développement économique : une revue critique de la littérature I* ». Revue d'économie financière. N°29, 1994 les marchés financiers émergent (I) PP.87-111.

**3. Lelart .M, (2006)** « *De la finance informelle à la micro finance*, AUFet Editions archives contemporaines.

### **II. Mémoires et thèses**

**1 .Belaid, A.** « *Mobilité, rôle et mobilisation des sources de financement informelles des entreprises du bâtiment en Algérie : cas de la wilaya de Tizi-Ouzou* ». Mémoire de magister Faculté des sciences économiques et de gestion, UMMTO Algérie.

**2 .Bellache Y. (2010)**, « *l'économie informelle en Algérie, une approche par enquête auprès des ménages : cas de Bejaia* ». Thèse de doctorat, université A. Mira de Bejaia.

**3 . Dally, Y, S. (2011)** « *le financement par le leasing : un nouveau moyen d'aide au développement de la PME en Algérie, son application à la BNP Paribas El Djazair et la BADR banque* ». Mémoire de magister : management. Université d'Oran.

**4 . Foudeh, M. (2007)** « *libéralisation financier, efficacité du système financier et performance macroéconomique* ». thèse doctorat : science économique université de limoges.

**5 . Keita, M. (2007)** « *évolution de la permanence d'institution de micro finance (IMFs) par la méthode développement donnée* », thèse doctorat, administration, université du QUE Bac à MONTREAL).

**6 . Klouche, I. Et Khendek, S.** « *Le secteur informel en Algérie : évolution, caractéristiques et facteurs explicatifs* ». Universités de Tlemcen, JEL : 017, D23.

**7 .Hamidou, I. (2001)** « *proposition pour la réduction du dualisme financier dans les pays de l'UEMOA : quel rôle pour les banques et institutions de micro finance* », thèse de doctorat : sciences économiques. Université Cocody.

- 8 . **Mathieu .F.R (2003)** « *les mécanismes de financement au milieu rural ca camerounais : une analyse desdétriments da la demande de services financiers des ménages* ». Thèse de doctorat .science économique, université de Versailles.
- 9 . **Menguelti, S et Belaid, A.** « *Étude de l'impact des interactions des micros entreprises formelle et informelle du dispositif ANSG* », université mouloud Mammeri Tizi-Ouzou, Algérie.
- 10 . **GASSE.H.M** « *les tontines dans les pays en développement : le dualisme financier* » université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines. Disponible sur [http// :www.gdrc.org/icm/french /Matthieu /section-3.html](http://www.gdrc.org/icm/french/Matthieu/section-3.html). [consulté le 15 mai 2015].
- 11 . **Talahit, F. (2010)**, « *Réformes et transformations économiques en Algérie, Economices and finance* », Université paris-16rd-paris XIII.

### **III. Article et revue disponible sur internet**

- 1 . **Belbachir, A. et Ghaousti, B.** « *la contrefaçon : moyen de l'économie informelle* », disponible sur [www.univ-saida.dz/fac éco/SEMINA/R2007/belbachir.pdf](http://www.univ-saida.dz/fac_éco/SEMINA/R2007/belbachir.pdf) consulté [le 02 mai 2015].
- 2 . **Eggoh, J.E.** « *développement financier et croissance : une synthèse des contributions pionniers* ». Document de recherche n° 2009-18(organisme) laboratoire d'économie d'Orléans.
- 3 . **Hedir, M. et Belmihoub, M.** « *les propositions du FCE au titre du projet de la loi definance 2013* », revue de forum des chefs d'entreprises N °7-4<sup>ème</sup> semestre 2012 .41-45.
- 4 . **Kneipe, Ph**, Op.cit.
- 5 . **Mebtoul A., (2013)**, « *le Maghreb face aux nouveaux enjeux mondiaux : Le Maghreb face au poids de la sphère informelle* ».Ifri programme Moyen-Orient/Maghreb. Disponible sur adresse : [www.Ifri.org](http://www.Ifri.org).
- 6 .**Zidouni H (2003)**, « *Evolution et analyse de la place de l'éco informelle en Algérie : Approche de la comptabilité nationale* », communication au séminaire sur l'économie informelle et la fiscalité. Forum des chefs d'entreprise, 9avril, Alger.

# Liste des figures

## **La liste des figures**

<b>Figure 1 : les effets de la répression financière sur l'épargne et l'investissement .....</b>	<b>13</b>
<b>Figure 2 : les effets d'une augmentation du taux d'intérêt sur les dépôts à terme .....</b>	<b>14</b>
<b>Figure 3 : origine des capitaux investis.....</b>	<b>32</b>
<b>Figure 4 : moyen de la finance informelle des micros entreprises.....</b>	<b>35</b>
<b>Figure 5 : le taux d'imposition total sur les entreprise de type PME (en% des bénéfices).....</b>	<b>37</b>
<b>Figure 6 : le nombre de jours et de procédures nécessaires pour le démarrage d'une entreprise.....</b>	<b>39</b>
<b>Figure7 : le nombre de procédures et délai nécessaires pour l'obtention d'un permis de construction .....</b>	<b>39</b>

# Table des matières

## Table des matières

Remerciement.....	1
Liste des abréviations.....	7
Introduction générale.....	10
Chapitre 1 : Généralité sur le dualisme financier .....	14
Section 1 : Le dualisme financier selon les théoriciens de la libéralisation financière. ....	15
1.2. Interprétation du modèle de Mac Kinon et Shaw .....	19
1.3. Limites de la théorie de la répression financière .....	21
Section 2 : le dualisme financier selon les néo-structuralistes .....	22
2.1 Limite de l'approche néo-structuraliste .....	24
Section 03 : Caractéristiques de la finance informelle et principaux intervenants .....	25
3.1. Caractéristiques de la finance informelle.....	25
3.2. Intervenants sur le marché financier informel .....	26
1.2.1.Les prêteurs individuels.....	26
1.2.2.Associations mutuelles d'épargne et de crédit .....	27
1.2.3.Les sociétés organisées en partenariat.....	28
1.3. Les avantages de la finance informelle. ....	29
1.4. Les limites de la finance informelle.....	30
Conclusion.....	30
Chapitre II : Dualisme financier en Algérie quelle réalité ?.....	32
Section 01 : Les Caractéristiques et origine de secteur financier informel en Algérie.....	33
1.1. Les déterminants du secteur financier informel.....	33
1.2. Origines et types de financement des institutions financières informelles .....	35
Section 2 : Les causes de la finance informelle en Algérie .....	40
Les causes et raisons d'être de la finance informelle en Algérie : .....	40
Section 3 : l'évolution et impact de la finance informelle en Algérie.....	44



<b>1. Evolution de la finance informelle en Algérie .....</b>	<b>44</b>
<b>2. Impact de la finance informelle sur l'économie Algérienne .....</b>	<b>45</b>
<b>Chapitre 3 : Essai d'analyse des mesures de lutte contre la finance informelle .....</b>	<b>47</b>
<b>Section 1 : les méthodes d'évaluation de la finance informelle .....</b>	<b>48</b>
<b>1. Méthode d'enquête indirecte.....</b>	<b>48</b>
<b>2. Les méthodes directes : .....</b>	<b>49</b>
<b>Section 02 : Les mesures réglementaire de réduction du dualisme financier en Algérie .....</b>	<b>49</b>
<b>Mesures de la loi de finance complémentaire 2009 : .....</b>	<b>50</b>
<b>Mesures de la loi de finance 2013 : .....</b>	<b>50</b>
<b>Mesures de la loi de finance 2014 : .....</b>	<b>51</b>
<b>Section 3 : solutions et propositions pour réduire le dualisme financier en Algérie.....</b>	<b>54</b>
<b>L'approche d'intégration « forcée » :.....</b>	<b>54</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>58</b>
<b>Conclusion Générale .....</b>	<b>60</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>La liste de figures.....</b>	<b>65</b>
<b>Résumé .....</b>	<b>59</b>

## **Résumé**

L'objectif de ce travail de recherche est d'analyser le dualisme financier en Algérie. Le système financier Algérien est caractérisé par l'existence d'un dualisme financier, ce dernier regroupe deux modes de financement qui sont : le financement formel et informel, l'objectif principal de nos investigations consiste à répondre à une problématique importante : à savoir les raisons d'existence et les facteurs qui ont contribué à l'expansion de dualisme financier. Afin de mieux cerner notre problématique, nous avons adopté une approche théorique et empirique.

**Mots clés : secteur financier, finance formelle, finance informelle, dualisme financier, Algérie.**

**Rapport-Gratuit.com**